

L'AVENEMENT DE L'HON. M. KING MARQUERA UNE ÈRE NOUVELLE

Le digne successeur de sir Wilfrid Laurier inaugurer pour notre pays une époque non seulement de prospérité matérielle, mais aussi de culture intellectuelle.—La convention libérale a été un événement sans précédent dans nos annales politiques.

(De notre correspondant spécial à Ottawa)

Ottawa, 8. — Les délégués ont presque tous quitté la capitale aujourd'hui. L'enthousiasme qui joue un grand rôle dans les assemblées publiques s'est apaisé. On s'aborde sur la rue, à l'hôtel, et la question toute naturelle est de savoir l'impression qui se dégage de la Convention et du choix du chef.

Tout le monde est d'accord sur le fait que la convention libérale a été un événement sans précédent dans nos annales politiques.

Le choix de l'hon. W. L. Mackenzie King a été une surprise pour bien des gens. D'autres concurrents semblaient avoir des chances bien mieux assurées. La presse avait rappelé les hautes qualités, la carrière politique de tel ou tel candidat possible, mais la carrière de M. King avait été ignorée.

Peu d'hommes appelés à un poste d'honneur semblable au sien y ont apporté des talents plus riches, plus variés, un aussi grand nombre de diplômes universitaires et jouissant d'autant d'expérience pratique.

M. King est un véritable savant. Il devrait inaugurer chez nous une ère nouvelle, non seulement de prospérité matérielle, mais de culture intellectuelle. C'est un savant, doublé d'un linguiste. En plus de sa langue maternelle, il connaît plusieurs langues modernes et tout particulièrement le français.

Hier, après son élection, il a serré la main à des centaines de délégués qui venaient lui offrir des félicitations, distribuant à celui-ci et à celui-là un bon mot. Comme Laurier, il a le don de ne pas oublier.

Il a pris sa victoire comme tout véritable grand homme, modestement, mais sans passer à d'autres les responsabilités qui incombent à ses hautes fonctions. C'est lui le chef du parti libéral ; il comprend et connaît parfaitement ses devoirs. Sans perdre de temps, il s'est immédiatement mis à l'œuvre.

On assure que, ce matin, Sir Robert Borden l'a invité à son bureau. Il lui a présenté ses félicitations pour le grand honneur qui venait de lui être fait. Tous deux, ils se sont ensuite entretenus de la prochaine session, qui doit s'ouvrir le premier septembre.

Les journaux commencent à se demander qui dirigera l'opposition à cette session-ci. L'hon. M. McKenzie est relevé de ses fonctions. Le nouveau chef élu n'a pas de siège en Chambre.

Il se pourrait que l'hon. M. King occupe son siège, si M. Borden veut lui rendre la politesse des libéraux à son égard. Déjà on assure que les libéraux de Gleggarry réclament l'honneur d'avoir le futur premier ministre comme député. Nous avons causé avec des délégués de York-Nord, qui assurent que M. King sera facilement élu dans leur comté historique.

Que le chef soit en Chambre ou non, qu'il soit élu dans un comté ou dans l'autre, nous pouvons être assurés que son influence sera grande et que les libéraux n'ont qu'à se réjouir du choix qu'ils viennent de faire.

Il est l'homme du jour. Son nom est sur toutes les lèvres. Dans certains cercles, il est assez sévèrement critiqué, dans d'autres, on ne trouve pas de paroles pour faire son éloge.

Il a un passé sans tache. Il s'est préparé aux hautes fonctions qui lui ont été assignées par la convention, par un entraînement universitaire tout à fait exceptionnel.

Que l'on dise de lui ce que l'on voudra, il ne peut que gagner à être connu. Les attaques plus ou moins malicieuses qui lui viennent de certains quartiers unionistes ne peuvent monter jusqu'à lui. La personnalité, les talents, le passé de l'honorable W. L. Mackenzie King sont au-dessus des attaques de vieux ennemis du parti.

Cherchant à l'abaisser, elles ne font que le grandir. Il grandira sans eux. Il grandira malgré eux, parce qu'il est admiré et aimé des libéraux de tout le Canada.

LES JOURNAUX DE L'OUEST SONT UNANIMEMENT À FÉLICITER NOTRE CHEF

Mais les journaux de Toronto traitent le parti libéral de clérical et l'un d'eux accuse l'hon. M. King d'être un flanchard et de manquer de loyauté et de jugement.

A la suite de la nomination de l'hon. Mackenzie King, comme chef du parti libéral, il est réconfortant de constater que la plupart des journaux de toutes les provinces n'ont eu que des éloges à faire du nouveau chef.

Voici ce que disent les journaux de l'Ouest :

Le "Vancouver Sun" :
"M. King entre à son nouveau poste bien armé. Il a certainement consacré plus de temps que n'importe quel autre homme au Canada aux problèmes ouvriers. A en juger par le vote de la convention il a été surtout élu par l'élément canadien-français du parti."

Le "Victoria Colonist" :
"Ce qui pourrait lui manquer d'années d'expérience est compensé par le talent et l'enthousiasme et par une connaissance étendue des questions politiques du pays."

En le choisissant — ce sera l'opinion de tout le pays — les libéraux ont fait un choix judicieux."

Le "Saskatoon Star" :
"Ce n'est pas un choix surprenant qu'a fait la convention si l'on considère l'attitude et l'atmosphère qui y régna. Ce fut une convention laurienne du commencement à la fin. Nonobstant toutes les chances de commettre des erreurs, nous pouvons dire que la convention libérale n'a pas si mal fait."

Et ce que disent les journaux de Toronto :

Le "Telegraph" :
"Les stratèges du gouvernement d'union doivent s'efforcer de faire entrer l'hon. W. L. M. King à la Chambre des Communes le plus tôt possible. On devra attendre deux mois pour la préparation des listes électorales et les autres formalités d'élections partielles si un adversaire est nommé contre M. King dans Québec Est ou dans un autre comté au-

trefois occupé par Sir Wilfrid Laurier. On devra s'abstenir de faire de l'opposition à M. King, non pas à cause de M. King, mais à cause du parti et du gouvernement d'union. Chaque jour que M. King est absent de la Chambre des Communes c'est un perdu pour l'armée des droits égaux, et des droits publics dans la lutte contre le libéralisme de coopération et de cléricalisme."

Le "Times" :
"La convention ne pouvait pas choisir un chef plus vulnérable que M. King. Il pourrait rallier le vote flanchard, le vote ennemi et le vote britannique. Nous ne voyons pas comment il peut faire route avec les libéraux unionistes, les soldats de retour du front, ou avec les parents des morts et des soldats qui reviennent. Bien qu'il n'ait pas quarante ans quand la guerre éclata, il ne prit aucune part dans la cause pour laquelle sont morts 60,000 canadiens. Nous croyons qu'il s'est montré dénué de ce patriotisme robuste dont doit se prévaloir un chef politique devant l'électorat. Nous croyons que sa carrière démontre non seulement une absence de loyauté fervente mais aussi un manque de jugement politique. Même s'il se fichtait de la guerre, le bon sens commun aurait dû le diriger de telle sorte que personne n'aurait pu trouver de faute à son dossier."

De la Nouvelle Écosse.
L'Acadian Recorder :
"L'élévation de l'hon. Mackenzie King à la tête du parti libéral est une autre preuve du pouvoir de prédiction et de prévoyance de feu sir Wilfrid Laurier, car on se rappelle qu'il parla fréquemment de ce brillant jeune homme comme devant être le chef futur du parti libéral."

Il était naturel que les électeurs de la Nouvelle-Écosse aient aimé comme tels de voir l'hon. W. S. Fielding occuper cette haute position ; mais cela ne devait pas être, et rien n'est plus noble que le discours de félicita-

LA BELGIQUE RATIFIE LE TRAITE

(Cable de la Presse Associée)
Bruxelles, 8. — La Chambre des Députés belge a ratifié à l'unanimité le traité de paix avec l'Allemagne.

Au cours du débat, le ministre des Affaires Étrangères a dit :
"La Ligue des Nations a manqué d'offrir des garanties immédiates et nous a forcés de voir à notre propre défense. C'est pourquoi nous cherchons à Paris à réviser les traités de 1839. Je désire assurer nos collègues que toute la nation les appuie. La révision des traités donnera les garanties requises."

Ces paroles furent chaleureusement applaudies.

JOURNAL POLONAIS INTERDIT AU CANADA

(Dépêche de la Presse Associée)
Ottawa, 8. — Le censeur en chef de la presse a donné avis que le "Kuryer Polski" un quotidien imprimé en langue polonaise à Milwaukee, n'a pas le droit de circulation au Canada.

POUR LA ROUTE ST-HYACINTHE- RICHMOND

(Spécial au "Canada")

Acton Vale, 8. — Toutes les municipalités et paroisses situées sur le parcours de la route projetée de Saint-Hyacinthe à Richmond doivent se réunir lundi à l'hôtel de ville d'Acton Vale dans le but de discuter des moyens à prendre pour assurer la construction immédiate de cette route.

L'inspecteur de cette réunion est M. A.-E. Boulay, maire de Saint-Libaire, qui désire grouper les représentants de toutes les municipalités et paroisses intéressées afin de connaître leur opinion sur l'opportunité de la construction de cette route nationale.

Tous les députés fédéraux et provinciaux ont promis d'être présents à cette assemblée importante et le gouvernement provincial sera officiellement représenté par l'honorable M. Tessier, ministre de la Voirie. On sait que les municipalités doivent contribuer dans une certaine mesure à la construction des routes, et c'est pour avoir leur opinion qu'on les a ainsi convoqués. On espère beaucoup de cette réunion.

LE CABINET PEIDL EST INTERNE

(Cable de la Presse Associée)

Vienne, 8. — Les troupes roumaines d'occupation à Budapest ont interné les membres du cabinet Peidl qui vient de démissionner. Leur lieu de détention n'est pas dans la capitale hongroise.

LE TRAITE SERA DISCUTE LE 26

(Cable de la Presse Associée)
Paris, 8. — A une conférence des présidents des groupes et des comités de la Chambre des députés, il a été décidé aujourd'hui d'ouvrir la discussion du traité de paix, le 26 août, au dire du Journal.

Cette décision a été prise à la demande de l'ancien premier ministre Viviani, assure ce quotidien.

IL CONSENT A ETRE MEDIEUR

(Dépêche de la Presse Associée)
New-York, 8. — Le commissaire du service public Lewis Dixon a annoncé aujourd'hui que Lindley M. Garrison, receveur du "Brooklyn Rapid Transit" avait accepté ses services comme médiateur dans la grève qui pendant trois jours avait paralysé le trafic de surface, le métropolitain et les lignes surélevées. M. Garrison a aussi consenti à rencontrer un comité des employés.

tions qu'il a fait à l'adresse de l'heureux candidat.

Et encore de l'Ouest :

Le "World" de Vancouver, un journal indépendant, dit :
"Le nouveau chef libéral a une qualité bien précieuse : il comprend ce que si peu d'hommes du Canada comprennent, le sens du mouvement ouvrier maintenant si urgent dans le monde entier."

Le "Times" de Victoria :
"Quoique le rôle de chef de parti soit nouveau à M. W. L. Mackenzie King, qui a été choisi par la convention à Ottawa, hier, il a une expérience exceptionnelle et très étendue de la chose publique."

Sa carrière politique a été exceptionnellement brillante."

Le "Province" de Vancouver :
"Au lieu de faire choix de l'homme le plus connu, M. Fielding, les libéraux ont fait un choix plus désintéressé et plus intéressant. Ils ont tiré un homme de la vie privée, avec un bon entraînement intellectuel et quelque expérience de l'administration politique, un homme qui a vu une grande partie du monde public et a fait une étude spéciale d'une grande question populaire (la question ouvrière)."

Le "Herald" de Calgary :
"Sous Mackenzie King, le parti libéral est certain de marcher à grands pas vers les décisions promptes et radicales plus qu'il ne l'a fait jusqu'ici. On a l'habitude de dire du nouveau chef qu'il est impétueux et irritable. C'est peut-être un défaut de jeunesse. Mais il a vécu beaucoup depuis ces jours et il a été secoué à des hommes sages dans les affaires publiques. Il se peut que l'expérience recueillera des fruits. En ce sens, le parti a beaucoup à espérer de lui."

Le "Herald" salue cordialement ce nouveau chef dans la vie publique du Canada."

DES REVELATIONS DE LANSING AU SUJET DU TRAITE DE PAIX

Il déclare que Wilson a dit à Clémenceau qu'il ne serait pas sage de faire connaître les délibérations de la commission qui a préparé le pacte de la Ligue, à la chambre française et que le congrès américain ne le connaîtra pas plus.

(Dépêche spéciale)

Washington, 8. — Le comité des Affaires étrangères du Sénat a fait venir Robert Lansing, secrétaire d'Etat pour tâcher de lever le voile sur les négociations du traité de paix avec l'Allemagne à Paris.

Voici ce que le comité a appris :

Que le président Wilson a câblographié personnellement au premier ministre Clémenceau qu'il ne serait pas sage d'accorder la demande de la Chambre des députés française qui voulait prendre connaissance du rapport des procédures de la commission qui prépara le pacte de la ligue des nations.

Que, selon toutes probabilités la même attitude serait tenue par le président Wilson en réponse à une demande identique du Sénat américain.

Que, le "projet américain" de la ligue des nations, dont Monsieur Lansing n'a qu'un souvenir confus, ne fut jamais présenté à la conférence de la paix, bien qu'il fut à la commission qui rédigea le projet de la ligue.

Que la ligue des nations sera impuissante à abroger les traités secrets qui ont été faits, tel que celui contracté par la Grande-Bretagne, pour l'établissement de nouvelles sphères d'influence en Orient.

Que le président Wilson, démentissant l'opinion de la Maison Blanche, a pris la décision qui a eu pour résultat le règlement du Chan-Toung.

Que la clause touchant le Chan-Toung ne s'accordait pas avec le principe de "self-determination" énoncé par Wilson.

Que la clause relative au Chan-Toung a fait perdre au traité et au pacte de la ligue la signature de la Chine et que cette clause n'était pas nécessaire pour avoir la signature du Japon ; c'est-à-dire que, sans elle, le Japon aurait signé quand même le traité.

Que les Etats-Unis seront tenus moralement, si non légalement, de remplir les décisions de la Ligue au sujet de l'article X.

DES BREFS SERONT EMIS SOUS PEU DANS PLUSIEURS COMTES

Et cela, dans le but de permettre au nouveau chef libéral d'avoir un siège à la Chambre des Communes.

(Dépêche de la Presse Associée)

Ottawa, 8. — En vertu de la loi des élections partielles adoptée à la dernière session du parlement, on ne peut élire un nouveau député avant quarante jours, dans les comtés où il faut une révision des listes électorales, c'est-à-dire dans les villes où il y a une population de plus de mille âmes.

D'après cette loi, Sir Henry Drayton, le nouveau ministre des Finances, le Dr Tolmie et l'hon. W. L. Mackenzie King, le nouveau chef libéral, ne pourront faire leur apparition dans la Chambre des Communes avant la fin de septembre ou le commencement d'octobre. Cette question des élections partielles attire maintenant l'attention du gouvernement et du ministère de la Justice et il est probable qu'un certain nombre de brevets vont être émis.

On dit que le Dr Edwards, du comté de Frontenac, se retirera pour donner sa place à Sir Henry Drayton.

ON COMPLOTAIT POUR ETABLIR UN SOVIET EN ANGLETERRE

Mme Pankhurst et un nommé Achariassen sont arrêtés, ayant sur eux, chacun, \$30,000 et des pamphlets extrémistes prêchant en faveur de la république soviétique.

(Dépêche de la Presse Associée)

Londres, 8. — Les dernières révélations du "complot révolutionnaire" sont que, il y a quelques jours, arriva de Norvège, en Angleterre, un homme du nom d'Achariassen qui remit à une certaine femme un colis scellé.

Il fut arrêté par la suite et, après une nuit de détention, a avoué que plusieurs personnes de ce pays étaient impliquées dans l'affaire. Il avait dit auparavant qu'il avait apporté en Angleterre la somme de \$30,000 pour une femme, mais plus tard il avoua que ce n'était qu'un colis scellé. La femme d'ailleurs, nia avoir reçu une telle somme.

Achariassen fut trouvé en possession d'une forte somme d'argent en billets de banque anglais qu'il avait eus, dit-il, en Norvège, et d'une grande quantité de pamphlets extrémistes.

La police tâche de savoir d'où vient cette forte somme d'argent trouvée sur lui. On croit qu'elle venait d'une ou de deux organisations établies en Angleterre et auxquelles serait impliquée la femme. Leur complicité dans les grèves a été démontrée.

Des documents trouvés en possession d'un ouvrier de Plaistow, ont été remis au Secrétaire d'Etat. Ils contiennent tous les détails d'un projet pour l'établissement d'une république soviétique en Angleterre et disent que les amis du complot pourront trouver des armes et des bombes à Plaistow.

Mme PANKHURST ARRETEE

Londres, 8. — Sylvia Pankhurst, leader féministe de l'Angleterre, fut de nouveau mise en évidence aujourd'hui, alors qu'elle fut accusée d'avoir reçu \$30,000 en or russe de Bela Kun, ancien chef du soviet hongrois. L'argent fut transmis à Mme Pankhurst par un radical norvégien qui servit d'intermédiaire. C'était pour promouvoir les grèves anglaises.

Mme Pankhurst nia avoir reçu cet argent. Des papiers ont été saisis dans un récent raid à Glasgow, comprenant tous les règlements de la république soviétique et indiquant l'endroit où sont cachées les bombes à Glasgow et à Manchester.

Gilets de Golf

La moitié de l'agrément et du succès au jeu de golf dépend de l'ajustement de vos habits. Le gilet qui convient pour le jeu de golf devrait vous assurer cette aisance et vous libérer de ces mouvements saccadés, qui font manquer tant de bons coups. Nous avons quelque chose de spécialement convenable en tweed et en tissus divers.

Gilets pour
Jeu de Golf,
à partir de \$12.50.

MAGASIN
FASHION-CRAFT

MAX BEAUVAIS LIMITEE
229 rue St. Jacques, Montreal

Partie Ouest. A. A. Roy
463 rue St. Catherine O. 469 St. Catherine E.

M. KING DEPOSE DES FLEURS SUR LA TOMBE DE LAURIER

(Dépêche de la Presse Associée)

Ottawa, 8. — L'hon. Mackenzie King, chef du parti libéral, est allé, ce matin, prier sur la tombe de Sir Wilfrid Laurier et y déposa une couronne de magnolia avec cette inscription : "In affectionate remembrance."

Il était accompagné de l'hon. Sydney Fisher. Pendant la journée, le nouveau chef libéral eut une entrevue avec M. D. D. Mackenzie, le chef de l'opposition provisoire depuis la mort de Sir Wilfrid Laurier. Il conféra aussi avec d'autres libéraux éminents, qui étaient restés à Ottawa, après la convention.

M. King se tient aux Appartements Roxborough. Hier soir, après la convention qui venait de le choisir comme chef, il rendit visite à Lady Laurier, qui fut présente, pendant quelque temps, à la séance de l'après-midi.

IL N'Y A PAS DE RAISON DU PRIX ELEVE DES CHAUSSURES

Une enquête sur le coût exorbitant des chaussures découvre les profits excessifs des fabricants et des vendeurs. — La cause est qu'il y a trop d'intermédiaires ; le public doit connaître le prix d'achat du vendeur.

(Dépêche de la Presse Associée)
Washington, 8. — Le congrès américain a été informé, avant-hier, par la commission fédérale de l'Industrie que le prix élevé des chaussures est injustifiable et que les fabricants, les tanneurs, les détaillants et les vendeurs sont responsables du coût exorbitant et irraisonnable des chaussures, vu les profits sans précédent qu'ils ont réalisés.

Et c'est la ferme conviction de cette commission qui vient de terminer une enquête sur l'industrie de la chaussure, de 1914 à 1918.

On n'a pu mettre la main sur le rapport complet de la commission, mais le président Wilson a donné l'ordre qu'un résumé détaillé soit immédiatement imprimé, transmis au Congrès et ajouté au dossier de l'enquête du gouvernement pour combattre la cherté de la vie.

Le rapport de la commission est le résultat de toute une année d'études et d'enquêtes sur le prix des peaux, du cuir et des chaussures. Il est entre les mains du président depuis quelque temps.

Pour démontrer que les entasseurs de peaux dans les entrepôts ont, depuis quatre ans, fait des augmentations injustifiables dans le prix des peaux en "ballot", le rapport fait ressortir que la marge du prix entre les peaux et les chaussures est "surtout élargie dans des proportions bien au-delà de l'ordinaire". On a donc porté des accusations bien spécifiques contre les tanneurs et les fabricants de chaussures.

"Le public, dit ce rapport, doit payer pour ses chaussures des prix déraisonnables non seulement parce que le marchand-détaillant prend trop de profits, mais parce que celui-ci doit faire payer au consommateur les profits excessifs réalisés par les bouchers avec leurs peaux et aussi les profits exorbitants faits par les tanneurs et les manufacturiers de chaussures."

"Il faut soulager les consommateurs des prix exorbitants qu'ils sont obligés de payer pour leurs chaussures, dit la commission, par les moyens suivants :
1 — L'exécution sévère des lois contre le monopole des marchands.
2 — Une législation empêchant les vendeurs de peaux de s'occuper de la tannerie.
3 — L'adoption d'un projet dans la distribution des chaussures qui permettra aux consommateurs de connaître les prix de vente du manufacturier."

Tout en faisant remarquer que c'est à cause de l'augmentation du coût du matériel pendant la durée de la guerre que les prix devaient mon-

PHARAOH
LE CIGARE EXCEPTIONNEL
3 pour 25

CHRONIQUE DES SPORTS

NATURALIST COMPTE ENCORE
HIER A LA PISTE DE SARATOGA

Le grand descendant de Rabelais, en dépit de l'état de la piste et d'une pesanture de cent trente livres, se classe premier du "Mechanicsville Handicap", hier après-midi.

HUTTONOTROPE BATTU PAR
VANCOUVER A LA TROISIEME
A SARATOGA

Saratoga, N.Y., 8. — Naturalist, ce grand pur sang par Rabelais et Nature vient d'ajouter une nouvelle bourse au crédit de l'écurie Samuel Hildreth en se classant premier du "Mechanicsville Handicap", la principale épreuve d'aujourd'hui, à la piste de Saratoga. Cette épreuve réunissait tous les meilleurs "platers" d'entraînement et le représentant de M. Hildreth était appelé à charger un impot de cent trente livres, mais cette lourde pesanture ne l'empêcha pas de compter une autre victoire, sa sixième cette année. On offrait onze pour cinq sur ses chances. Star Master à M. A. K. Macomber, qui portait cent vingt livres à fin deuxième et War Pennant à M. J. K. Ross, de Montreal, qui avait déjà pris une course ici, obtint la troisième partie de la bourse.

Naturalist qui était piloté par le jockey Fairbrother, a parcouru le mille en 1:38 1/5, en dépit de l'état de la piste.

A la première course, ouverte aux chevaux de deux ans seulement, Jessie, à M. R. L. Gerry, a gradué du rang des novices en prenant la première position. Jessie était à sa cinquième course cette année. Shillalah II, qui avait déjà couru deux fois depuis l'ouverture de la réunion, a fini deuxième après avoir ouvert à sept pour un et Hampden a obtenu la troisième place.

La "Stillwater Steeplechase" d'une distance d'environ deux milles, qui réunissait que quatre chevaux sauteurs a été quelque peu excitante. Robert Oliver, piloté par Crawford, a remporté sa première victoire de la saison en finissant en première position et Kingstown Pierre a pris la deuxième. Northwood, Wingold et Topsy Nix les trois autres partants, sont tombés, mais le jockey qui pilotait le premier l'a remporté pour finir troisième.

A la troisième course, Vancouver, à M. Willis Sharpe Kilmer, a causé quelque surprise en battant le favori Hutton Trope. Le descendant d'Ogden qui n'en avait fait qu'une seule course avait déjà gagné une victoire, mais on ne lui voyait aucune chance de battre le représentant de l'écurie Remmer et on offrait jusqu'à quinze pour un sur ses chances. Joyful à douze pour un, qui n'a pas encore été heureux cette saison, a obtenu la troisième position.

A la cinquième course, Celto a battu Walnut Hall. Captain Hodges et Switch in Time. Walnut Hall était favori chez les preneurs qui n'obtenaient que treize contre vingt sur ses chances.

Dans la sixième course, Evergay a encore compté une victoire, sa deuxième depuis l'ouverture de la réunion en battant un groupe de deux ans. Il avait ouvert à sept pour un. Graysian, qui n'avait pas couru depuis la dernière réunion de Jamaica a fini deuxième et Gloria France a encore désappointé les preneurs en n'obtenant que la troisième position.

A la septième course, Neddem, à six pour un, a compté une autre victoire. Violet Rip, piloté par Robinson, a obtenu la deuxième position et Kallipolis a fini troisième.

Voici les résultats détaillés des épreuves de cet après-midi:

Première course, 2 ans, à réclamer, \$742.46, 5 1/2 furlongs: 1. Jessie 101, Erickson, 10 à 1, 4 à 1, 2 à 1; 2. Shillalah II (L) 106, Murphy, 7 à 1, 5 à 1, 7 à 1; 3. Hampden 108, Kummer, 15 à 1, 7 à 1, 5 à 1; 4. Topsy Nix 105, Pointe, Valley Park, Maid, Sand River II, Lady Lyle, Sadie D, Biff Bang, Link Boy, American Soldier, Roseland, Thunderbird et Enerrinte ont aussi couru.

Deuxième course, "the Stillwater", 4 ans et plus, steeplechase, handicap, à réclamer, environ 2 milles: 1. Robert Oliver 140, Crawford, 17 à 10, 7 à 10, 1 à 3; 2. Kingstown Pierre (L) 144, Williams, 7 à 2, 5 à 1, 1 à 2; 3. Northwood 142, Hanna, 4 à 1, 5 à 1, 2 à 1; 4. Topsy Nix 145, Wingold, xTopsy Nix ont aussi couru.

Troisième course, 3 ans et plus, \$742.46, 6 furlongs: 1. Vancouver 117, Loftus, 15 à 1, 6 à 1, 3 à 1; 2. Hutton Trope (L) 115, Fator, au pair 2 à 5, 1 à 4; 3. Joyful 110, Robinson, 12 à 1, 5 à 1, 2 à 1; 4. Topsy Nix 113, 1 à 1, 5 à 1, 2 à 1; 5. Sundial II, War Drive, Rapid Day, Yvette, Carpet Sweeper, Fifi II, Frank B, Blaircoe, Forfait ont aussi couru.

Quatrième course, "the Mechanicsville", 3 ans et plus, handicap, \$1,242.46 ajoutés, 1 mille: 1. Naturalist (L) 120, Fairbrother, 11 à 5, 4 à 5, 1 à 3; 2. Star Master 120, C. Robinson, 4 à 1, 3 à 1, 2 à 1; 3. War Pennant 117, Sande, 15 à 1, 7 à 1, 5 à 1; 4. Topsy Nix 115, Lechares, Bally, Tipity Witchet, Moscowa ont aussi couru.

Cinquième course, 4 ans et plus, à réclamer, \$842.46, 1 3/16 mille: 1. Celto 104, Wida, 7 à 1, 7 à 1, 5 à 1; 2. Walnut Hall (L) 107, Boyle, 13 à 20, 1 à 5; 3. Captain Hodges 103, Rowan, 12 à 1, 2 à 1, 1 à 1; 4. Topsy Nix 105, Stich in Time, ont aussi couru.

Sixième course, 2 ans, \$742.46, 5 furlongs: 1. Evergay (L) 113, Lyle, 7 à 1, 5 à 1, 2 à 1; 2. Graysian 110, Nolan, 10 à 1, 3 à 1, 7 à 1; 3. Gloria France 112, Butwell, 8 à 5, 3 à 5, 1 à 2; 4. Topsy Nix 105, Head Over

LA LIGUE INDÉPENDANTE
VA BRISER L'ÉGALITÉ DE
SES QUATRE CLUBS, DEMAIN

Un grand programme pour demain à Maisonneuve. — Deux joutes de baseball et un match de crosse.

La Ligue Indépendante donnera demain après-midi un programme d'une grande valeur au National, alors qu'elle alignera ses équipes dans l'ordre suivant:

1.00—Royal-Canadien vs Métropole.
3.00—Crescent vs Lachine.

Après ces deux parties aura lieu une grande joute de crosse de la Ligue Jacques-Cartier entre le Saint-Pierre aux Liens, champion de la Ligue, et le National II.

On le voit, jamais programme n'a été aussi alléchant que celui-ci, et la Ligue Indépendante s'attend à prendre, demain, sa plus forte assistance de la saison.

La joute entre le Royal-Canadien et le Métropole mélangera des émotions. Tout le monde est anxieux de voir le sensationnel duel que ne manquera pas de se livrer Clément, pour les "Royaux" et Duchesnil, pour le Métropole. On assistera en fait à une bataille épique, car les deux fameux lanceurs vont donner leur rendement maximum pour maintenir leurs clubs respectifs en tête de la ligue.

La finale, entre le Crescent et le Lachine sera un autre duel étonnant.

La victoire des "diables bleus" sur les Métropoles, dimanche dernier, les a comblés de joie et leur a donné la confiance, qui leur faisait totalement défaut depuis le commencement de la saison. La sensationnelle fin de partie de Guillaume contre les "Mets" a été de nature à réjouir les nombreux partisans des Crescent, et ceux-ci s'apprêtent à livrer une dure bataille au Lachine.

Billy McEwen, le roi des arbitres, fera ses débuts avec les Indépendants, demain, et il sera probablement assisté de Payette. Les parties ne lésineront pas, et les amateurs réintégreront leurs foyers à bonne heure. Au National, donc, demain, en foule!

DES PROCEDURES ONT ETE
PRISES HIER CONTRE WINGO

La Ligue Indépendante va poursuivre l'ex-contrat de Lachine à cause de sa résiliation de receveur.

Comme il fallait s'y attendre, la ligue de baseball Indépendante a pris des procédures immédiates au civil contre Wingo dont le nom véritable est Edmond Larivière, ex-contrat de la ligue Lachine, qui vient de passer à une autre ligue. C'est M. Peter Barcovich, qui est chargé de défendre la Ligue Indépendante, avec le conseil de M. Adolphe Chouinard, avocat de ce circuit. La cause va être activement menée.

Le président Jollivet tient à faire une déclaration importante à la suite du départ de Wingo d'avec la ligue Lachine. Voici ce qu'il a déclaré, hier, aux journalistes sportifs de cette ville:

"La désertion de Wingo nous a incité à pousser l'affaire devant les tribunaux, et à l'heure actuelle nous avons pris des poursuites civiles contre l'ex-joueur de Lachine. Nous irons jusqu'au bout et n'épargnerons rien pour revendiquer nos droits.

"La Ligue de la Cité a profité, il me semble, de mon voyage aux Etats-Unis pour m'enlever un joueur et en approcher d'autres, dans l'intérêt et l'avancement desquels je travaillais de l'autre côté vis-à-vis des ligues majeures. Cette attitude du circuit rival ne me surprend pas, vu qu'un ancien officier de cette organisation m'a déclaré personnellement qu'à la dernière assemblée de la Ligue de la Cité on avait décerné la mort de la Ligue Indépendante. Mais qu'on me permette de dire qu'aussi longtemps que je serai président de notre circuit, la Ligue de la Cité ne pourra rien faire pour l'abattre.

NATIONAL II RECEVRA LE
SAINT-PIERRE, A MAISONNEUVE

Ces deux clubs se rencontreront demain au terrain du National, à Maisonneuve. — Belle lutte en perspective.

Former de bons joueurs, telle est la devise de la ligue de crosse Jacques-Cartier. Depuis cinq ans que cette organisation existe, elle n'a pas dérogé à son principe de la ligne de conduite. Le but tant visé a été enfin atteint. De ses rangs sont sortis pour joindre nos professionnels, les Dussault, les Lantier, les Vincent, les Brossard, les Leboeuf, les Lahue, les Monette, les Corbell, les Pire et combien d'autres qui sont prêts à répondre au premier appel.

Tout ce phalange de jeunes joueurs piloté par leur président R. Dautre, aujourd'hui gérant du National, ont prouvé aux milliers de spectateurs présents à la partie Shamrock-National, samedi dernier, que la valeur n'attend pas le nombre des années. Encouragée par ces résultats, la ligue Jacques-Cartier entend bien continuer son noble travail avec encore plus d'ardeur.

Pour faire suite aux grands programmes donnés jusqu'à date, la ligue Jacques-Cartier a fait cette semaine des arrangements avec M. Jollivet, président de la Ligue Indépendante de baseball, afin de donner aux milliers d'habitants du terrain de Maisonneuve un après-midi de sport comme il ne s'en est jamais donné à Montréal.

En effet nos Indépendants met-

tront en lice quatre clubs de baseball possédant chacun un nombre égal de parties, tandis que la ligue Jacques-Cartier alignera pour la circonstance ses deux plus fortes équipes, le Saint-Pierre et le National II. Ces deux clubs qui sont sur un même pied d'égalité se feront une lutte acharnée pour le championnat de la présente saison. Le Saint-Pierre qui possède la coupe de la ligue, ayant enlevé la dernière année, n'aurait rien pour démoraliser le détenteur de l'emblème du championnat encore cette année. Cette semaine les deux camps se sont mis activement à la pratique et nous pouvons assurer aux milliers d'amateurs qui seront présents, qu'ils assisteront à une joute de crosse des plus sensationnelles.

L'heure de la rencontre n'est pas encore définitivement réglée, il est tout probable qu'elle aura lieu aussitôt après la première partie de baseball. La fanfare de la Ligue Indépendante, sous la direction de M. Pleau, fera les frais de la musique. MM. Piché et Brossard agiront comme arbitres de la partie de crosse.

Nul doute que pas un amateur de bon sport ne voudra manquer le programme de demain à Maisonneuve. Tout en encourageant les artisans du sport de la baseball et de la crosse, on est assuré de passer un après-midi des plus agréables.

Les amateurs de crosse iront par milliers cet après-midi au Shamrock pour assister à la partie Ottawa-Shamrock, qui promet d'être une des plus brillantes exhibitions de crosse de la saison. Comment on pourrait l'être autrement quand on jette un regard rétrospectif sur les parties jouées à date?

Aussi, les deux clubs seront-ils en mesure de leur forme splendide d'offrir une partie d'éclat aux nombreux amateurs qui monteront au Mile-End, cet après-midi.

La partie sera pleine d'intérêt, et il est bien difficile de dire comment elle se terminera. Il y a tout lieu de croire que les Irlandais vont ruer un coup pour décrocher une victoire, vu qu'une défaite les placerait en singulière position, tandis qu'un succès pour les Ottawa améliorerait grandement leurs chances.

Les Ottawa viendront ici avec une équipe formidable, qui sera renforcée par Eddie Longfellow et Frank Hearn. Ils viendront ici également dans l'unique but de vaincre, et on peut s'attendre à ce qu'ils mettent tout dehors pour triompher.

Les partisans des Shamrocks sont néanmoins confiants que leurs favoris l'emporteront et ils se promettent bien d'aller les encourager en nombre. Les arbitres ont été nommés par le président Damouche. Ils seront MM. E. C. St-Père et Albert G. Pigeon. On peut être sûr qu'avec de tels arbitres, la joute sera bien contrôlée, et les joueurs garderont leurs têtes.

Comme préliminaire, il y aura une intéressante partie de la ligue des Minimes, à 1:30 p.m., entre le National III et le St-Agne.



M. PIERRE BERCOVITCH, qui a été chargé par la Ligue Nationale Indépendante de prendre des procédures contre Wingo, du club Lachine.

LIGUE NATIONALE

A Pittsburgh: 000000000—0 1 1
Brooklyn: 00200010x—3 7 0
Pittsburgh: 00200010x—3 7 0

A Chicago: 000000000—0 3 1
New-York: 000000000—0 3 1
Chicago: 00200000x—3 6 0

A Cincinnati: 000001010—2 6 4
Cincinnati: 00000000x—4 7 0
Packard et Traggessor; Ruether, Ring et Rariden.

A St-Louis: 002020100—9 9 0
St-Louis: 000000002—4 13 2

Demaree et Gowdy; Schupp et Clemons.

POSITION DES CLUBS

	G.	P.	P.C.
Cincinnati	62	30	.674
New-York	57	31	.648
Chicago	49	42	.538
Brooklyn	45	46	.495
Pittsburgh	44	47	.484
Boston	35	53	.398
Philadelphia	33	53	.384
St-Louis	33	54	.379

LE GRAND CIRCUIT

Cleveland, Ohio, 8. — Thomas W. Murphy, de Paughkeepie, N.Y., a gagné le "Leader", une épreuve ouverte aux amateurs de la classe 2.08, avec Direct C. Burnett et plus tard il s'est classé premier avec Ante Guy, qui courait contre lui à Princeton.

En gagnant ces deux épreuves, Murphy a établi deux records pour cette saison. Dans la première reprise de la course du "Leader", pour l'empêcher par Frank Dewey, avec Cox, Murphy a dû parcourir le quart final en 27 3/4 sec., c'est-à-dire le quart le plus rapide de toutes les pistes de cette saison, et l'un des plus rapides jamais établis.

Dans l'épreuve spéciale, après avoir été battu dans la première reprise, Murphy a piloté Ante Guy en 2:03 1/4. En gagnant ces deux épreuves, Murphy a établi deux records pour cette saison. Dans la première reprise de la course du "Leader", pour l'empêcher par Frank Dewey, avec Cox, Murphy a dû parcourir le quart final en 27 3/4 sec., c'est-à-dire le quart le plus rapide de toutes les pistes de cette saison, et l'un des plus rapides jamais établis.

Quatre favoris ont gagné, Nedda dans la première division de la classe 2.19, trot; Grace Direct dans la classe 2.04, amble; Direct C. Burnett dans la classe 2.08 amble et Ante Guy dans l'épreuve spéciale.

Harvest Lad, un troisième choix, a gagné la deuxième division de la classe 2.19, trot, en quatre reprises.

Voici le sommaire détaillé des épreuves de cet après-midi:

Classe 2.19. Trot. Bourse \$1,200.

Première division
Nedda, H. Fleming, 1 1 3
Tommy Direct, McDonald, 2 2 1
Leo, Shanks, 3 4 2
Anne Maloney, Deveson et McMahon, 5 3 5

Bedell Higginson, Higginson et Mitchell, 4 5 4

Prince Hal et Harrier ont aussi couru. Temps, 2:08; 2:05 3/4; 2:11 1/4.

Classe 2.04. Amble. Bourse \$1,500

Grace Direct, Sturgeon, 1 1 1

Belle Alcantara, McMahon, 2 2 3

Baron Chan, Wellwood, 3 3 2

Baronwood, Valentine, 4 4 5

Hal Bop, Weber et Walker, 5 5 4

Game or Chance a aussi couru. Temps, 2:04 1/2; 2:04 1/4; 2:05.

"The Leader", Classe 2.08. Amble.

Bourse \$3,000.

Direct C. Burnett, Murphy, 1 1 2

Frank Dewey, Cox, 2 2 1

Peter Maurer, Valentine, 3 4 3

Wellington Direct, Thomas, 8 3 4

Alexander The Great, Hedrick 4 5 7

Maggie Wreath, Dan Hedgewood et Dropwood ont aussi couru.

Temps, 2:04 3/4; 2:05 1/4; 2:03 1/2.

Motet Special. Bourse \$1,500.

Ante Guy, Murphy, 2 1 1

Lu Princeton, Cox, 1 2 2

Temps, 2:04 1/2; 2:05 1/4; 2:09.

Classe 2.19. Trot. Bourse \$1,200.

Deuxième Division

Harvest Lad, W. Fleming, 1 2 4

Grant Darion, Nichols, 2 3 1

Peter Worth, Ackerson, 6 1 2

Barbara Lee, Cox, 8 5 3

Golden Frisco, Leese, 3 7 7

Coalto, Harmony et Binehof ont aussi couru.

Temps, 2:09 1/2; 2:09 3/4; 2:12; 2:12

NORD IND. II

vs ST-ANSELME

L. Nord Ind. II, l'un des meilleurs clubs de 15 à 17 ans, jouera dimanche, contre le St-Anselme. La partie commencera à une heure précise, pour faire place au Nord Ind. II, qui fera place au St-Germain. A 4:30, les amis de ces deux clubs sont invités aux joutes qui promettent d'être très intéressantes.

Dimanche le Nord Ind. recevra la visite du St-Germain. Id. composé d'une partie des joueurs du collège St-Lurent. On peut s'attendre à ce que le Nord Ind. trouve dans le St-Germain un formidable adversaire. La victoire sera sûrement à chaudes places et les amateurs de baseball auront un régal. Donc, dimanche coin Chamby et Hochelaga. Le géant des Gaia Lurons est prié de communiquer avec le gérant du Nord Ind. Lassalle 913.

PARC KING EDWARD

LE PLUS BEL ENDROIT DE LA PROVINCE
POUR PIQUE-NIQUE — PROMENADE FAMILIALE.

Les dimanches les bateaux partent du pied de l'avenue Pie IX, Maison-Neuve, à 9.00 et 11.00 a.m. et à toutes les heures de 1.00 à 8.00 p.m.

ADULTES: 50c. ENFANTS: 25c.

PARC DOMINION

AUJOURD'HUI ET DEMAIN

SOUS A

ET SA FANFARE

55 — MUSICIENS — 55

2 CONCERTS CHAQUE JOUR — A 3 ET A 9.00 P.M.

Doit venir samedi, le 16 août, le plus grand événement musical depuis nombre d'années

Mme LUBOWSKA

La danseuse extraordinaire (jadis première danseuse de l'Hippodrome de New-York)

ASSISTEE PAR UN

Choeur Russe

DE 30 FILLES

Sous la direction de Monsieur Luigi Albertieri, ancien directeur de danse à l'Opéra Métropolitain.

L'EXPOSITION
CANINE DE TROIS-
RIVIERES

Nous rappelons à nos lecteurs que les entrées pour l'Exposition Canine de Trois-Rivières ferment aujourd'hui.

L'Exposition se tenant sous les auspices du Canadian Kennel Club, des points de championnat seront accordés aux gagnants. Jusqu'à présent tout présage un franc succès et l'on croit que l'Exposition sera la plus considérable vue depuis longtemps dans notre district.

On peut faire les entrées chez le Dr J.-H. Villeneuve, M.V., 266, rue Craig Est. Téléphone, Main 1398.

LES ELIGIBLES
AU "BREEDER'S
FUTURITY"

Lexington, 8.—Le "Breeder's Futurity", date d'une bourse de \$2,500 ajoutée, pour chevaux de deux ans seulement et d'une distance d'environ trois quarts de mille qui sera le principal numéro de la réunion d'automne de "Kentucky Racing Association" commençant le 13 septembre pour se terminer le 20, à encore quarante-six éligibles, représentant vingt-huit propriétaires qui sont les suivants:

E. C. Arnold, vice-président.
J. S. Barbee Sweep Jr.
E. R. Bradley Best Pal.
J. N. Clenden, Lorraine et Prince Paul.

P. A. Clark, Dunsandel.
W. R. Cox, Shoot On, David Harum et Star Court.

Robert L. Gerry, Feodor.
H. P. Headley, Lord Hamilton.
H. H. Hewitt, Travesty.

S. C. Hildreth, Dominique.
R. M. Hoots, Tulsa.
J. O. & G. H. Keene, Baren, Lunetta et Lui Môme.

W. S. Kilmer, Tache o' Gaunt.
Thomas C. McDowell's High Command.

J. E. Madden, Captain Alecock, Sand Bed et Black Hackle.
Million & Murray, Pittsburgh.
McBryer Moore, Cotton Blossom et Rapidan.

Cap't Ral Par, Blazes, Raico et Ireland.
W. F. Polson, Peace Pennant.
O. D. Potts, Bread Pennant.

O. D. Potts, Bread Pennant.
J. B. Rospeck, Simonette.
J. H. Rossester, Rollicking Airs, Maldron et Squire Charlie.

Walter J. Salmon Hobe Baker.
John W. Schorr, Jim Hastings.
J. W. McClelland, Phantom Fair.

Bory O'More, Richelieu, Hurry, Watersmeet, Dinty Moore et Hasten On.
W. V. Thraves, Lady Sweep.
Williams Bros, Melvin.

C. T. Worthington, Wilson the Great.

DEMAIN AU
BOUT DE L'ILE

Tout est prêt pour les grandes régates de demain au Bout de l'île. L'Association Athlétique Laval, de Montréal qui n'est qu'à ses débuts n'a qu'à se louer des résultats qu'elle a obtenus dans l'organisation de ses premières régates. Rien ne manquera pour l'amusement et le confort du public. Les entrées pour les courses de chaloupes et de yachts sont nombreuses et les prix qui seront distribués se chiffrent déjà au dix de cent, ce qui prouve l'encouragement que le public donne à cette association naissante.

Le chenal est tout balayé de sorte que le parcours des courses de yachts n'offre aucun danger aux concurrents. Il y aura en outre des courses de chaloupes, des courses à la nage, grand pavement de tout le parc, et le soir grande illumination et feu d'artifice ainsi que de la danse toute la soirée et de magnifiques prix seront distribués. Le clou de la journée sera sans contredit les deux événements dont nous avons parlé et qui consiste en une course entre un auto rapide et un yacht de course, et enfin le célèbre Bonenfant, l'Homme qui marche sur les flots ce numéro à lui seul vaudra la peine de se rendre aux régates. Le tout se commencera par un grand bal à l'hôtel Burau, samedi soir, et il y aura aussi illumination et feu d'artifice pour se continuer ensuite dimanche après-midi par les courses et le reste du programme.

Il y aura service de tramways de premier ordre, les chars partant en nombre suffisant toutes les demi-heures de la rue Lassalle.

LOEW'S

WM. S. HART

dans

"SQUARE DEAL SANDERSON"

Le dernier cri du drame moderne. Une femme sans défense est à la merci d'une troupe de gens de la décadence du programme. C'est là le thème du programme qui se continue ensuite.

"TRYING TO GET ALONG"

Un rire franc

NOUVELLES CANADIENNES D'ANGLOMANIE AU LOEW'S

Un programme

CHRONIQUE DES SPORTS
(Suite de la 2ème page)**"KNOCKOUT" LAUGHLIN
CONTRE EUGENE BROUSSEAU**

Al Lippé, le gérant de Laughlin, est prêt à parier mille dollars que son protégé mettra Eugène Brousseau hors de combat en moins de dix rondes.

"Knockout" Laughlin sera l'adversaire de Brousseau, pour la reprise des séances de boxe, qui aura lieu le 18 août, au Monument National. Le club Olympique avait fait des offres à Young Ahearn, George Chip, Steve Lazio et "Knockout" Laughlin, et les réponses ne tardèrent pas à arriver, ce qui démontra que les pugilistes américains sont anxieux de venir à Montréal disputer la palme à nos boxeurs locaux.

Steve Lazio semble peu soucieux de se battre avec l'ancien champion amateur d'Amérique, car dans sa réponse, il se déclare prêt à faire face à Brousseau, mais il exige que celui-ci se réduise à 145 livres. George Chip n'est pas prêt à se battre et il demande un délai, mais il assure que dans un mois, il sera en mesure de pouvoir accepter toutes les offres qui lui seront faites. Young Ahearn n'a pas donné signe de vie, tandis que Al Lippé, le gérant de "Knockout" Laughlin, a immédiatement répondu qu'il acceptait l'offre de M. Payette, et que de plus, il était prêt à parier \$10,000 que Laughlin mettra Brousseau hors de combat en moins de dix rondes. Comme on peut le voir, Lippé a une confiance illimitée en son protégé, mais une désagréable surprise est peut-être réservée au spectateur de Philadelphie. C'est ce que nous saurons le 18 août, alors que les deux hommes en viendront aux prises, au Monument National.

COURSES A MAISONNEUVE

Deux classes et un grand match entre Baron Leyburn et Cedar's Girl, dimanche après-midi. — Plusieurs trotteurs du circuit du Saint-Laurent au programme.

Le Maisonneuve Driving Club entend bien continuer dimanche sa brillante série de succès. Les 4,000 personnes qui étaient dimanche dernier au rond de la partie Est voudront y retourner dimanche pour voir le programme mis à l'affiche par M. Nap. Daoust et les directeurs du club. Ce programme comprend une classe nommée, ambleurs et un grand free for all, ainsi qu'un match entre deux rapides chevaux. Avec un tel programme, les amateurs de sport sont assurés de passer une excellente après-midi. Chaque classe au programme renferme plus d'une douzaine d'entrées, de sorte que vingt-cinq chevaux se disputent les bourses offertes par le Maisonneuve Driving Club.

Nombre de chevaux étrangers qui prendront part aux courses de Valleyfield la semaine prochaine seront

SAINT-ARSENE VS FRASER BRACE

Ces deux équipes se rencontreront dimanche dans la première partie de la seconde série de la Ligue de la Cité au Shamrock. — Généreux contre Oliver.

Avec des équipes remaniées, améliorées et renforcées, la Ligue de baseball de la Cité commença dimanche sa seconde série au terrain des Shamrocks. Après une lutte excitante dans laquelle les Indiens et le Saint-Arsène furent les deux plus dangereux adversaires, les Indiens remportèrent le championnat de la première moitié de la saison. Maintenant le Saint-Arsène veut à tout prix remporter les honneurs de la deuxième série, et pour cela, il s'est assuré les services du receveur Wingo. Le club a dû faire de gros sacrifices pour avoir ce joueur, mais il a bon espoir que ces sacrifices n'aient pas été faits en vain et qu'il réussira à décrocher le championnat de la dernière série.

Le Saint-Arsène se mesurera dimanche avec le Fraser Brace dans la première partie de l'après-midi. Ce dernier qui possède une équipe de durs frappeurs luttera avec la dernière équipe. Le lanceur Olivier sera

**MATYSEK A DEPOSE
UNE GARANTIE DE \$200**

L'homme fort, qui se rencontrera avec Cabana, vient de déposer \$200 comme garantie qu'il sera au Monument National, le 15 septembre prochain.

La rencontre entre Wilfrid Cabana, champion des hommes forts du monde et successeur de Joe Louis Cyr, et Anthony Matyssek de Baltimore, champion des Etats-Unis, n'est plus à l'état de projet, mais chose définitivement réglée, car l'adversaire de notre grand champion vient de faire parvenir à M. X. E. Narbonne, l'organisateur de ce match, son chèque au montant de \$200, comme garantie de sa bonne foi et pour assurer sa présence à Montréal le soir de la rencontre qui a été fixée au 15 septembre prochain, au Monument National.

Matyssek en plus d'être un athlète de premier ordre est un homme d'affaires et aussi il a accepté toutes les conditions raisonnables qui ont été proposées et il a aussi imposé qu'il soit le vainqueur, condition qui démontre que l'hercule de Baltimore s'y attend en matière de contrat et qu'il ne tient pas à apposer sa signature en aveugle. Nous ne pouvons le blâmer car tout athlète qui prend

**LE "BEVERWYCK STEEPLECHASE"
SERA COURU A SARATOGA, LE 23**

The Brook, qui l'a gagné l'an dernier, est encore une fois éligible cette année.

Saratoga, N.Y., 8. — Deux fameux chevaux sauteurs se sont rencontrés dans la vingtième course du "Beverwyck Steeplechase", l'an dernier à la piste de Saratoga, alors que The Brook et Wildship émerveillèrent les fervents de ce sport captivant par une grande exhibition à la suite de laquelle le plus jeune cheval, The Brook, l'emporta sur son plus vieil adversaire.

The Brook est encore inscrit au même staké cette année et il est probable qu'il rencontrera une grande opposition, surtout s'il est appelé à charger une lourde pesanture. D'un autre côté, The Brook a déjà prouvé qu'il peut se classer vainqueur avec cent soixante-dix livres, et si son propriétaire ne l'envoie pas en France, tel que le voulait le rumer qui a couru dernièrement, il sera à son poste pour prouver qu'il est l'un des meilleurs chevaux sauteurs jamais vus aux Etats-Unis.

La "Beverwyck Steeplechase \$12,200" est dotée d'une bourse de \$12,200 ajoutés et voici la liste complète des chevaux qui y ont souscrit, ainsi que les pur sangs qu'ils ont inscrits:

W. P. Burch Le Cyprin, par Macdonald II — Chryseis.

F. Ambrose Clark Hibber, par

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Cour Supérieure — Division de Pratique

Le 8 août 1919.
Président: Hon. juge Hackett.
Les jugements suivants furent rendus:

Vachon vs Vachon, jugement accordant à la défenderesse une pension alimentaire de \$10.00 par semaine; frais à suivre.

Robinson, failli, Finlayson et Gardiner, curateurs et Dine C. Smith, requérants. Jugement accordant la requête et ordonnant au curateur de préparer une feuille de dividende, frais sur la masse.

Leclair vs Mailloux et Nohel et al mis en cause. Requête du défendeur pour être relevé de son défaut de comparaître et pour permission de plaider. Accordée, frais à suivre.

Zethner vs Duhamel, requête pour être autorisée à poursuivre son mari dans une action en séparation de corps et de biens, accordée.

Zelinka vs The Canadian National Railway. Requête pour être autorisée à poursuivre en vertu de l'acte de l'association de travail; accordée.

Greaves vs Lalonde; jugement pour \$114.90 int. et frais.

Mackay Realty Incorporated vs Tansey et Tansey, T. S.; jugement contre le défendeur et les T. S., pour \$304.90.

**LE BIEN ETRE DE
LA JEUNESSE**

IL RECEVRA LA VISITE DU ST. LAMBERT, DEMAIN.

La Ligue de baseball du Bien-Etre de la jeunesse continue à donner tous les dimanches à Montréal-Nord de belles exhibitions du jeu national américain. La fanfare St-Pierre donne à ce même endroit pendant la partie de baseball un programme des plus choisis. Malgré les grosses dépenses que la ligue a à rencontrer à tous les dimanches, elle ne charge pas d'entrée, car ce qu'elle fait, elle le fait de la même manière que l'Association dont elle porte le nom, et comme elle fait ceci pour amuser l'enfance il est bien du moins qu'elle ne charge rien.

Tous les dimanches, des spectateurs de toutes les parties de la ville et même d'en dehors, car nous en avons vu de St-Lambert et de Westmont, qui viennent applaudir nos jeunes athlètes. Plusieurs d'entre eux qui faisaient partie de la ligue l'an passé ont déjà fait leurs preuves dans nos ligues semi-professionnelles; qu'il nous suffise de nommer Bourdon et Lahaie, deux des plus redoutables lanceurs de la ligue indépendante. Dimanche, la lutte s'est livrée entre St-Gabriel et Bien-Etre, mais le club de l'association a sorti vainqueur de la lutte par le score de 12 à 3. La partie fut féconde en beaux coups, spécialement de la part du Bien-Etre. Mentionnons spécialement Gilbert Lavoie, le short stop du Bien-Etre, qui, sur quatre apparitions au bâton, frappa trois coups bons pour le circuit, mais malheureusement il se fit couper au home dans un de ces coups par un lancer parfait de Grégoire dans le fond du champ de gauche. A part cela il plaça deux fois la balle dans la rivière, ce qui lui donna les deux coups de circuit. Némoro Corbell réussit à retirer Lavoie sur des strikes à la troisième inning; quand à Côté dans la boîte pour le Bien-Etre, il sut tenir ses adversaires à sa merci et il ne leur accorda que quatre maigres hits. Il fut très bien secondé par Truquay en arrière du bâton. Dimanche la lutte se livra entre le Bien-Etre et le St-Lambert; ce sera une partie de toute beauté.

Le mardi 26 août, aura lieu un grand concert au New Clarendon Hotel, donné par des artistes renommés de Montréal. Cet événement devrait attirer tous les touristes de Montréal et des environs.

Un programme de choix a été préparé et le concert se terminera par une danse.

**LE TROT ET L'AMBLE
A SAINT-JEAN**

Saint-Jean, 8. — De grandes courses auront lieu à Saint-Jean d'Iberville dimanche le 17 août, alors que \$300 en bourses seront données, soit \$125 pour le free for all, et \$125 pour la classe nommée. Il y aura une classe locale, dans laquelle courront les chevaux de Saint-Jean, avec pas moins de quatre partants. Cette dernière course sera pour une bourse de \$50.

Un match qui promet d'être vivement contesté aura lieu entre Harry Gazette, à David Brousseau, et King, à A. Moreau, pour un pari de \$125 contre \$100. Ce match complètera le programme de la matinée du 17 courant. Il y aura aussi une exhibition sans jockey par Belle Heart.

**LA GARDE DOLLAR
A STE-THERESE**

Tous les membres sont invités de se réunir dimanche matin à 7.30 hrs., le 10 août, en grande tenue, pour se rendre à Ste-Thérèse. La fanfare accompagnera la garde qui assistera à la grand'messe. Départ de la gare à 8 heures. Beau ou mauvais temps.

E. PAQUETTE,
Le commandant.

LES IROQUIOIS

Demain, les Iroquois de Caughnawaga iront rencontrer le Granby. C'est la deuxième visite des Iroquois dans les Cantons de l'Est, et lors de leur première partie ils battirent le club de l'endroit par 4 à 3 dans une partie tout à fait contestée. Le départ s'effectuera de la gare de la rue McGill, à 10 heures, dimanche matin.

CHRONIQUE MONDAINE

M. André d'Anjou et Mlle Marie-Pauline d'Anjou, de rue Saint-Hubert sont de retour d'un voyage dans la Gaspésie.

Mlle Amanda Roy, demeurant à Washington depuis près d'un an, est en vacances dans sa famille à Cap Chat, province de Québec.

M. Ernest Crépault, directeur des achats européens de la Maison Goodwin partira pour l'Europe, le 13 août.

— Fads and Fancies: Royal Arch, par Arc de Triomphe; Royal Arch; Le Marsoulin, par Quirido; Marie Louise III; Captain Parr, par Ocean Tide; Warlock, par Bryn Mawr; Ruth Parrish, par Morton L. Schwartz Crest Hill, par Simmons; Allie Darden, Edward M. Weld Belle of the Sea, par Seahorse II; The Defender, par E. Widener Doublet, par Disguise; Fairy Slipper; Pussy Willow, par Migraine; Lady Schorr; Stonewood, par Wadsworth; Trisau.

int. et frais.

Windsor Arcade Ltée vs Crown Trust Co.; jugement autorisant à régler la réclamation de M. Kirkpatrick. Bertner vs Gano-More Co. Ltd., et Century Coal and Coke Ltée, T. S.; jugement contre les défendeurs et les T. S., pour \$102 int. et frais.

Baldwin vs Stevenson, jugement déclarant régner nisi absolue contre Baldwin.

**LA COURONNE DOIT ETRE MIS
EN CAUSE**

Un nommé Armand Lauzon actuellement détenu au pénitencier de Saint-Vincent de Paul, a présenté, hier, une requête pour l'émission d'un bref d'habeas corpus contre G. Malepart, préfet du pénitencier de Saint-Vincent de Paul. Le requérant allègue détention illégale et injustifiable.

"Hon. juge Hackett, qui siège actuellement en cour de Pratique n'a pas voulu, cependant, accorder la requête sans qu'une signification n'en soit faite au procureur général. Le préfet du pénitencier de Saint-Vincent de Paul étant un fonctionnaire public, la couronne doit d'abord être mise en cause.

Dans les autres brefs d'habeas corpus on a donné la liberté provisoire, et la cause est ensuite entendue au mérito.

THEATRES**LEOWS.**

Le célèbre artiste de la compagnie cinématographique Pathé, Octavia Handsworth remplira le premier rôle en personne la semaine prochaine, dans une scénette intitulée "Twice a Week". Miss Handsworth jouit d'une remarquable réputation, au vaudeville comme au cinéma. C'est une actrice intelligente et talentueuse. La comédie qu'elle interprète avec des acteurs de choix a été écrite par l'auteur de la fameuse comédie burlesque "Come on Red".

Les autres numéros du programme sont aussi des plus intéressants.

Une revue de danse "The Dance Evolution" sera exécutée habilement par Baraban et Grohs. Francis et Hackett donneront une revue musicale de genre. Clarence Wilbur divertira follement l'auditoire par ses blagues et son humour. Lowe et les sœurs Baker diront des chansons modernes et exécuteront les danses à la mode.

Au cinéma, William S. Hart donnera la force de son incomparable talent dans un film de caractère "Square Deal Sanderson".

Une comédie "Trying to Get along" et la gazette anglo-canadienne du Loew's complèteront le programme.

**GRAND CONCERT A CHATEAU-
GUAY**

Le public ne saurait trop encourager les efforts méritoires que le club nautique de Châteauguay déploie pour ses habitués, aussi père-son que leur grand concert annuel, qui aura lieu le jeudi 21 août remportera tout le succès qu'il mérite.

Les artistes qui prendront part au programme sont: Louis avantagés, monde connus et font l'admiration des amateurs de musique: Mlle Cécilia Brault, mezzo-soprano; Ruth Bryce, violoniste; MM. Victor Desautels, ténor, et Victor Brault, pianiste.

La direction annonce avec plaisir qu'il y aura danse après le concert.

A STE-ANNE DE BELLEVUE

Le mardi 26 août, aura lieu un grand concert au New Clarendon Hotel, donné par des artistes renommés de Montréal. Cet événement devrait attirer tous les touristes de Montréal et des environs.

Un programme de choix a été préparé et le concert se terminera par une danse.

ORPHEUM

Un mélodrame des plus étonnants sera représenté la semaine prochaine au théâtre Orpheum. "The Net", tel est le titre de cette pièce remarquable est joué pour la première fois à Montréal. C'est l'histoire de Norman et de sa femme Aileen dont il a été séparé quelques mois pour ses habi-

litudes d'ivrognerie. Une tentative de réconciliation échoue parce qu'il se présente ivre au rendez-vous et tue le cousin de sa femme, le sculpteur John Royce, qui lui a conseillé de ne pas signer un document frustrant son fils d'une propriété qui doit être sa seule fortune.

Norman rejette le crime sur un inconnu qui a perdu la mémoire et le livre à la justice. Aileen est libérée, reconnait son mari. Mais enfin, sous l'impulsion de sa conscience, elle confesse la vérité.

L'inconnu recouvre sa mémoire, le mari revient et se suicide dans une crise de frayeur et Aileen qui s'est éprise de l'inconnu l'épouse.

Ce mélodrame d'une intrigue captivante, rempli de scènes imprévues, ne manquera pas d'obtenir un succès complet.

PARC DOMINION

Sousa et sa fanfare donneront de brillants concerts au Parc aujourd'hui et demain. Son engagement plaira à coup sûr à tous les amateurs de bonne musique. Et pourquoi les foules se rendent-elles toujours aussi nombreuses pour entendre sa musique? Parce que la fanfare Sousa a un cachet unique. Elle n'est pas en effet qu'originale, elle est unique.

Dans la meilleure musique, il se trouve une note gaie et ce je ne sais quoi d'indéfinissable. Quatre concerts seront donnés par cette fameuse société musicale, deux aujourd'hui et deux demain. Les programmes suivants y seront rendus:

2ème jour, Samedi, 9 Août.

Sousa et sa fanfare. — Lieut. John Philip Sousa, maître de fanfare; Miss Mary Baker, soprano lyrique; Miss Mary Stone, coloratura soprano; M. Frank Simon, cornetiste; M. Del Stager, cornetiste; M. G. A. Smith, piccolo.

PROGRAMME

1—Ouverture—"Carnival Romaine". Berlioz
2—Solo de cornet—"Neapolitan Fantasy". Bellstedt
3—"Spanish Rhapsody" (nouvelle). Ferroni
4—Solo vocal—"Roméo et Juliet". Gounod
Miss Mary Baker
5—Fantasia—"Robert Bruce". Bonissieu
6—Fantasia—"Sevillana". Tavan

3 LEADERS
LES
**BIERES
PORTERS ET
EXTRAIT DE MALT
TOW**

7—Piccolo Solo—"Rondo Polka". La Dongon

8—Gems—"The Pirates of Penzance". Sullivan

9—Cornet duo—"Side Partners". Clarke

Mmes Simon et Straigers.

10—(a) "Kisses" (nouveau). Zamecnik

(b) Marche: "Solid Men to the Front". Sousa

Soirée

Sousa et sa fanfare.—Lieut. John Philip Sousa, maître de fanfare; Miss Mary Baker, soprano lyrique; Miss Mary Stone, coloratura soprano; M. Frank Simon, cornetiste; M. Eugène Labarre, cornetiste.

PROGRAMME

1—Grande Fantaisie—"La Bohème". Puccini

2—Cornet Solo—"Gerna" (nouveau). LaBarre

M. Eugène LaBarre.

3—Suite—"Poetical Scenes". Godard

4—Vocal Solo—"In Flanders Fields". Sousa

Mots de feu le Col. John McCrea du C. E. F.

Miss Mary Baker.

5—(a) —Album Leaf—"Arabian Nights" (nouveau). Meldenberg

(b) —March—"Sabre and Spurs". Sousa

Intermède

6—Military Scene—"Pomp and Circumstance". Elgar

7—Cornet Solo—"The Student's Sweetheart". Bellstedt

M. Frank Simon.

8—Suite—"Last days of Pompeii". Sousa

(a)—"In the House of Burbo and Stratonice".

(b)—"Nydia".

(c)—"Destruction of Pompeii and Death of Nydia".

9—Vocal Solo—"I am Titania". Thomas

Miss Mary Stone

10—Morceau Genre—"Khaki Camp" (nouveau). Bidgood

Marche—"Anchor and Star". Sousa.

5e jour, Dimanche, 10 Août

Sousa et sa fanfare.—Lieut. John Philip Sousa, maître de fanfare; Miss Mary Baker, soprano lyrique; Miss Mary Stone, coloratura soprano; M. Frank Simon, cornetiste; M. Ralph Corey, trombone; M. Louis P. Fritz, flûte.

PROGRAMME

1—Grande Fantaisie, "Carmen". Bizet

2—Trombone Solo, "I Hear You Calling Me". Marshall

M. Ralph Corey

3—Suite, "Henry VIII". St-Saens

4—Solo vocal, "I Puritani". Bellini

Miss Mary Stone

5—Extrait, "Madame Butterfly". Puccini

Intermède

6—Ballet Suite, "Dance of the Hours". Ponchielli

7—Cornet Solo, "Princess Alice". Bellstedt

M. Frank Simon

8—Valse, "Spanish Melodies", nouveau.

9—Vocal Solo, "Thou Brilliant Bird". David

Miss Mary Baker

Obligato de flûte par M. Louis P. Fritz.

Soirée.

Sousa et sa fanfare. — Lieut. John Philip Sousa, maître de fanfare; Miss Mary Baker, soprano lyrique; Miss Mary Stone, coloratura soprano; M. Frank Simon, cornetiste; M. H. Benne Henton, saxophone.

PROGRAMME

1—Ouverture, "Phédre". Massenet

2—Saxophone solo, "Lanette". Benton

M. H. Benne Henton.

3—Suite, "The American Maid" Sousa

(a) "You Do Not Need a Dictator"

(b) "The Soldier's Soldiers"

(c) "With Pleasure"

4—Solo vocal, "Card Song". Sousa

Miss Mary Stone

5—(a) "Aubade Printanière" Lacombe

(b) Marche "The Volunteers". Sousa

Intermède

6—Mélange, "Showing Off Before Company" (nouveau). Sousa

Miss Mary Baker

8—Fantaisie descriptive, "The Battle of the Marne" (nouveau) Hager

9—Solo de cornet, "Polka Caprice". Bellstedt

M. Frank Simon.

10—Marche "The Fairest of the Fair". Sousa.

ARRETEZ VOS MAUX D'ESTOMAC

avec les
PAP-SAG
(Tablettes)

Si vous souffrez de gastrite, de mauvaise digestion, de dyspepsie — si votre nourriture est lourde comme du plomb dans votre estomac et que vous ne puissiez dormir la nuit à cause de cette gêne — allez tout de suite chez votre pharmacien et achetez une boîte de tablettes PAP-SAG. Prenez une ou deux tablettes, avec un peu d'eau chaude, avant ou après chaque repas ou lorsque vous ressentez une douleur et vous pourrez bientôt raconter à vos amis comment vous avez été soulagé de vos maux d'estomac.

Prix : 50c la boîte, six boîtes pour \$2.50, chez tous les marchands ou envoyées par la poste, sur réception du prix, par la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE limitée, 274, rue St-Denis, Montréal.

108-9-12-16-18-19-23-26-30-2-6-8-9 sept M. d'Ed.

**ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES
DE MONTREAL**

Préparant aux Situations Supérieures du Commerce, de l'Industrie et de la Finance.

Bibliothèque Economique. Musée Commercial et Industriel.

Délivre les diplômes de "LICENCE EN SCIENCE COMMERCIALE", "DEPLÔME EN SCIENCES COMPTABLES" et de "DOCTEUR EN SCIENCES COMMERCIALES".

Cours spéciaux de comptabilité, Pratique des affaires, Assurances, Banque, Expertises comptables, etc.

Le diplôme de "LICENCE EN SCIENCES COMPTABLES" donne droit à l'admission dans "L'Institut des comptables et auditeurs de la province de Québec" et dans "L'Association des comptables de Montréal" (chartered accountants).

Les cours du soir d'espagnol et d'italien sont ouverts aux jeunes gens et aux jeunes filles.

Les BOURSES DU GOUVERNEMENT sont accordées aux élèves méritants.

Les examens d'admission commencent le 2 septembre prochain. Les cours commencent le 9 septembre.

Pour tous renseignements, prospectus, inscriptions, etc., s'adresser au Directeur des Etudes.

399, AVENUE VIGER, MONTREAL.

108-9-12-16-18-19-23-26-30-2-6-8-9 sept M. d'Ed.

108-9-12-16-18-19-23-26-30-2-6-8-9 sept M. d'Ed.

108-9-12-16-18-19-23-26-30-2-6-8-9 sept M. d'Ed.

108-9-12-16-18-19-23-26-30-2-6-8-9 sept M. d'Ed.

108-9-12-16-18-19-23-26-30-2-6-8-9 sept M. d'Ed.

108-9-12-16-18-19-23-26-30-2-6-8-9 sept M. d'Ed.

108-9-12-16-18-19-23-26-30-2-6-8-9 sept M. d'Ed.

108-9-12-16-18-19-23-26-30-2-6-8-9 sept M. d'Ed.

108-9-12-16-18-19-23-26-30-2-6-8-9 sept M. d'Ed.

108

Le Canada

MONTREAL, Samedi, 9 Août 1919.

Un résumé des travaux de la Conférence Libérale

Les nombreuses résolutions adoptées par la convention ont été publiées par la presse au jour le jour; mais il est intéressant de les grouper et de leur donner une classification sommaire, en attendant que le parti lui-même les incorpore en un volume qui comprendra à la fois leur texte et celui des discours qui les accompagnent.

Voici la substance des principales :

RESOLUTIONS PRELIMINAIRES : Hommage au Roi et aux soldats de la grande guerre; hommage à la mémoire de Laurier; **RELATIONS IMPERIALES :** La convention condamne la fédération impériale et proclame l'autonomie du Canada; **RELATIONS INTERPROVINCIALES :** Elle dénonce toute tentative ayant pour but de créer l'animosité entre races et la désunion nationale;

RESOLUTIONS ECONOMIQUES : Réduction du TARIF comportant la franchise sur les objets de première nécessité et un abaissement des autres droits, y compris la préférence britannique portée à 50 p.c.; Encouragement à l'AGRICULTURE, en facilitant à la classe agricole l'obtention de capitaux, en leur procurant des éleveurs et des entrepôts frigorifiques, et des engrais au meilleur compte possible; Réaffirmation de la politique de RECIPROCITE;

REVENU ET IMPOTS : Meilleure perception de l'impôt sur le revenu; Etude générale des impôts en vue d'en tirer une ressource plus équitable, et taxe sur les objets de luxe;

TRAVAIL : Application des principes généraux compris dans la ligne des nations; participation plus active du travail aux profits de l'industrie;

SOLDATS DE RETOUR : Projets de rééducation et de réintégration dans la vie civile; logements et emplois; avances de fonds;

PROHIBITION : le pouvoir fédéral doit faire respecter les lois de chaque province;

Enfin, la convention a pourvu à l'ORGANISATION d'un comité permanent du parti à Ottawa.

Il y a dans ce groupement de résolutions tout un programme qui se recommande à l'attention de tous.

L'honorable M. Fielding

Il n'y a qu'une voix dans tout le parti pour louer la parfaite dignité avec laquelle s'est comporté l'hon. M. Fielding durant toute la convention; et la généreuse largeur de vues dont il a fait preuve, à la seconde même du vote, en félicitant le premier son jeune adversaire.

La situation de M. Fielding était assez délicate. Il s'était séparé de nous en 1917; et si tous l'avaient accueilli avec la plus grande bienveillance à la convention, les aspirations de ses amis à le placer à la tête du parti étaient fort discutées.

M. Fielding est resté étranger à toute cette discussion. Il a conservé jusqu'au bout une réserve et une sérénité entières.

Et ses derniers mots de félicitation au nouveau chef étaient marqués d'une si parfaite gentillesse qu'ils lui ont valu une longue ovation de l'assemblée.

On peut même affirmer que jamais M. Fielding n'a eu autant l'estime et le respect du parti libéral qu'à l'heure actuelle.

Son seul discours sur les travaux de la convention fut au sujet de la réciprocité. Il put proclamer avec raison qu'aucun acte de sa vie publique ne lui paraissait plus digne d'approbation, à la lumière des événements récents, que celui-là.

On tentera vainement, en certains milieux, de soutenir que la candidature de M. Fielding a été rejetée par l'opposition d'une seule province; et que c'est Québec qui a élu MacKenzie King.

L'insinuation est d'autant plus pernicieuse qu'on n'y peut répondre sans risquer de porter atteinte, dans une certaine mesure, au nouveau chef.

Il est permis d'affirmer cependant que rien n'est plus faux qu'une pareille prétention.

De même que M. King a reçu un fort appui des provinces anglaises, M. Fielding avait ses partisans dans Québec.

Et la faible marge qui a marqué les votes donnés aux deux candidats est un tribut de confiance dont les deux candidats peuvent se montrer également fiers.

Les Libéraux et la Production Agricole

La convention libérale a adopté une résolution élogieuse pour encourager et intensifier la production agricole.

Elle fut présentée par l'hon. M. Fisher en un discours lucide, plein de substance et que la presse a déjà résumé.

La résolution stipule d'abord : "Dans l'intérêt de la production et du progrès agricoles, il convient d'imprimer un plus vif essor à la coopérative et au placement de nouveaux capitaux dans l'industrie agricole. Il est donc expédient d'utiliser le crédit national au bénéfice des associations coopératives de crédit agricole, afin de fournir des capitaux à l'agriculture aux taux les moins élevés possibles."

Il faut en effet à nos agriculteurs des capitaux à des conditions faciles et qui leur permettent d'étendre librement le champ de leurs opérations.

Dans un autre paragraphe, la résolution s'occupe de la question des éleveurs et des entrepôts frigorifiques. Il se lit en substance comme suit :

"Dans le but d'abaisser la cherté de la vie en éliminant autant que possible les pertes et les frais inutiles, dans la manutention des denrées alimentaires entre le producteur et le consommateur, il convient de donner plus d'extension au principe et au système des éleveurs de l'état au Canada et d'établir des entrepôts frigorifiques aux éleveurs régionaux. Il importe aussi de créer des facilités de transport en entrepôt frigorifique, au prix de revient, pour l'expédition des denrées alimentaires au Canada et pour acheminer vers les marchés mondiaux l'excédent des produits agricoles du pays."

Enfin, la résolution prévoit la distribution d'engrais à un coût aussi modique que possible.

Cette vaste résolution, l'une des plus importantes de toute la convention, rencontre dans son essence tous les besoins de la classe agricole, si on la réunit à celle du tarif qui prévoit la franchise des instruments aratoires.

Le cultivateur aura ainsi capitaux, outillage, engrais, éleveurs et entrepôts aux conditions les plus avantageuses.

Et le pays tout entier bénéficiera du bien-être de la classe agricole et de la facilité intense de la production.

Les insinuations de la "Gazette"

Durant toute la convention libérale la "Gazette" a donné des comptes rendus détaillés de la réunion; mais elle s'est fait un jeu persistant de les présenter avec des commentaires et sous des titres qui en dénaturaient la portée. Heureusement les décisions de la convention sont restées exprimées dans des résolutions précises et contre lesquelles les insinuations de la "Gazette" ne sauraient prévaloir.

L'organe tory cherche en vain par exemple à dénaturer le sens de la politique fiscale des libéraux ou des résolutions sur le tarif.

De même sa biographie et ses commentaires sur notre nouveau chef sont aromatisés de ce fanatisme dissimulé dont la "Gazette" agrémentait régulièrement ses colonnes.

Elle cherche vainement à présenter l'honorable M. MacKenzie King comme l'élève d'un seul groupe alors qu'il a rallié les suffrages de toute la convention; elle fait des insinuations perfides sur sa conduite pendant la guerre; enfin elle pousse la ridicule jusqu'à rappeler qu'il est né à Berlin, Ont., "un centre allemand."

Tous ces procédés obéissent au même esprit et suivant la ligne de conduite habituelle de l'organe tory qui en paraissent vouloir renseigner ses lecteurs leur insinuation en réalité toute la malice de son esprit étroit et retors.

Cynisme révoltant

Quand on lui a montré copie des télégrammes lus à la convention libérale et dans lesquels M. Meighen lui-même demandait qu'on attribue le vote des soldats à différents comités de sa province, le ministre tory s'est contenté de répondre: "Il n'y a aucun mal à cela, sauf qu'on ait dérobé le télégramme."

On ne saurait imaginer cynisme plus révoltant que celui du petit Meighen, auteur d'une loi infâme et qu'il a appliqué avec une désinvolture révoltante.

Nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet, qui démontre toute la malhonnêteté et le cynisme du ministre unioniste et de son principal agent.

A l'oeuvre!

La grande convention libérale est terminée: vive le chef et le programme!

Mettions-nous tous à l'oeuvre pour répandre parmi le peuple, qui les attend avidement, les saines idées libérales.

Bilinguisme

Nos amis ont parlé avec beaucoup de chaleur et d'éloquence aux différentes séances de la convention.

Les orateurs de Québec parlent avec facilité les deux langues; on a aussi applaudi avec enthousiasme les orateurs anglais qui se sont exprimés partiellement dans notre langue.

L'Organisation

Il faut louer sans réserve la parfaite organisation qui a présidé à une réunion aussi vaste et aussi complexe que celle d'Ottawa.

Et il convient d'en féliciter chaleureusement M. Alex. Smith, l'organisateur en chef, M. Haydon le secrétaire, et tout le bureau d'organisation.

Dans l'autre camp

Les conservateurs grondent contre la nomination de M. Drayton, le nouveau ministre des Finances.

M. Borden n'a plus le choix: son gouvernement inspire si peu de confiance qu'il lui faut remplacer tant bien que mal ceux qui partent.

Opinions

Le nouveau chef libéral (de la "Presse")

Le désir, maintes fois exprimé par la population du Canada, de voir placer à la tête du parti libéral un homme dont le très regretté sir Wilfrid Laurier n'aurait pas hésité à ratifier le choix, s'est réalisé, hier soir, à la convention d'Ottawa. L'ancien et vénérable chef aurait tressailli d'aise et de contentement lorsque levant la main pour couronner le chef nouveau, son successeur, il aurait reconnu en lui l'honorable William Lyon MacKenzie King, son disciple fidèle, au développement inaltérable, et l'un des plus fervents adeptes de ses idées et de ses principes politiques.

Nombreuses sont les raisons qui font espérer que l'avènement de M. King au poste de leader du parti libéral aura la plus heureuse influence sur le développement de notre cher Canada. Jeune et vigoureux, doué d'un physique imposant, versé dans les questions sociales, ouvrières et économiques, très au courant des besoins du peuple canadien, orateur de premier ordre et bilingue, l'élève de la convention a toutes les qualifications que l'on peut exiger d'un chef. Déjà, à plusieurs reprises, M. King en l'occasion de faire preuve de ses talents, dont l'accomplissement de ses devoirs de ministre du Travail, dans l'ancien cabinet Laurier, soit dans la solution de maints problèmes intéressant les classes ouvrières en dehors du Parlement. La nouvelle fonction qui vient de lui être confiée lui fournira la chance de s'affirmer encore davantage et de donner la pleine mesure de ses capacités. Nous avons hâte de voir le chef du parti libéral à l'oeuvre.

Dans le discours qu'il a prononcé, hier, pour remercier la convention de

l'avoir choisi comme remplaçant de sir Wilfrid Laurier, M. King a heureusement évoqué le temps déjà lointain où son grand-père luttait dans Ontario, en même temps que Papineau, dans le Bas-Canada, pour obtenir le gouvernement responsable. Il a aussi rappelé l'échange courtois de candidats qui se fit jadis entre les deux provinces, alors que Baldwin se faisait élire dans Rimouski, et que Lafontaine recevait son mandat de député des électeurs de North York, dans Ontario. C'est l'esprit qui animait alors les hommes politiques canadiens que M. King voudrait voir renaitre et se développer aujourd'hui, de manière à établir une union durable et féconde entre les provinces du Dominion. Ce seul fait suffit à montrer quels sentiments larges et généreux guideront le nouveau leader libéral. C'est vraiment la politique de bonne entente et de conciliation pratiquée par sir Wilfrid Laurier, toute sa vie, qui se continue et se perpétue.

(de la "Patrie.")

Le parti libéral a choisi pour chef M. MacKenzie King, ancien ministre du Travail dans le ministère Laurier. En le faisant ainsi passer avant d'autres qui avaient à leur crédit de plus longs et plus importants états de service, le parti a suivi un précédent établi en 1887 lorsque sir Wilfrid Laurier — alors Wilfrid Laurier tout court — prit en mains ses destinées. Laurier avait à cette époque 46 ans; M. MacKenzie King a 45 ans. Les libéraux croient en la force de la jeunesse. Des adversaires politiques — la "Gazette" a déjà commencé — feindront de penser qu'il est un peu plus sage pour le parti de choisir un homme ayant un plus long passé et un prestige fondé sur de plus grandes oeuvres. On peut toutefois soutenir qu'un chef acquiert son prestige d'abord par son élection, et ensuite à la manière dont il sait s'en montrer digne. Le chemin du succès, pour un parti comme pour un particulier, est quelquefois long et ardu; un chef jeune aura plus de chance d'atteindre au but, outre qu'il sera capable de plus d'endurance dans les luttes toujours après qu'à soutenir un parti d'opposition.

M. MacKenzie King n'a que trois années d'expérience parlementaire, ayant siégé à la Chambre des Communes seulement de 1908 à 1911. Actuellement, il n'y a pas de siège et il serait théoriquement loisible au gouvernement de le tenir assez longtemps hors de l'enceinte parlementaire en négligeant d'ordonner une élection. De la part du gouvernement, le procédé serait toutefois mesquin. M. MacKenzie King ayant été honoré de la confiance de son parti, le gouvernement ferait un beau geste en procédant sans délai à remplir les vacances existantes à la Chambre des Communes, afin que le chef élu de l'opposition ait l'occasion de se faire attribuer un siège et d'aller prendre la direction de son parti au parlement.

SAINT-SOPHIE RENDUE A LA CHRETIENNE 1878-1919

Plusieurs Russes étaient campés depuis plusieurs jours à Saint-Sophie. Ils contemplaient de loin cette terre promise, la célèbre cité de Byzance aux sept collines — d'où son surnom en grec, "Sept collines". Saint-Sophie paraissait à leurs yeux plus resplendissante que jamais sous les rayons du soleil oriental. Les soldats du Tsar ne devaient cependant pas faire leur entrée triomphale dans la capitale de l'empire ottoman; ils ne devaient pas déchoquer le croissant du haut de la coupole de Saint-Sophie et y replanter la croix; il y avait la politique qui était plus forte que leurs désirs et que leurs ambitions.

Les temps ont évolué depuis et, aujourd'hui, les flottes alliées traversent les détroits sous d'autres conditions et dans un autre but. Il est curieux de rappeler à ce sujet un petit détail. La première dépêche annonçant l'entrée des flottes dans le port de Constantinople, après la signature de l'armistice avec la Turquie, ajoutait: "Tous les bâtiments alliés jettent l'ancre devant Saint-Sophie." Ce détail n'aurait aucun sens réel au point de vue topographique en temps ordinaire, car Saint-Sophie élève sa masse carrée et imposante sur une colline, à l'entrée du port qu'elle domine entièrement et de tous côtés. Elle attire l'attention de très loin et sa vue fait penser à Byzance, à Justinien et au cri poussé par cet empereur au moment où il visitait pour la première fois la grande basilique: "Salomon, je t'ai vaincu!"

La mention spéciale de Saint-Sophie dans la dépêche citée plus haut ne signifierait-elle pas qu'une des premières conditions de paix que les alliés imposèrent à la Turquie sera de rendre Saint-Sophie à la chrétienté? Ce sera là la preuve la plus éclatante et la plus humiliante pour les Turcs que leur domination a pris fin en Europe. Ce serait encore le châtiment le plus juste infligé par la Némésis au peuple turc et à ces grands sécularistes, les Jeunes-Turcs, qui se sont alliés au sinistre criminel, le Boche, pour faire la guerre aux deux puissances bienfaitrices de l'empire ottoman, la France et l'Angleterre.

Saint-Sophie est pour les Turcs le symbole de leur conquête, de la victoire du croissant sur la croix, et ils préféreraient se soumettre à n'importe quelle autre condition draconienne que celle qui leur enlèverait la superbe mosquée, les Turcs ont peur de perdre ce symbole.

Le bruit même court à Constantinople que Saint-Sophie est minée et que en prévision d'une clause du traité de paix qui leur enlèverait la superbe mosquée, les Turcs ont pris des mesures pour la faire sauter à la dynamite. Ce bruit n'est autre que le reflet de l'émigration de certains habitants enclins au pessimisme, à moins qu'il ne soit habilement répandu par le gouvernement turc lui-même comme une nouvelle menace contre les chrétiens; mais le fait est que des soldats turcs, munis de mitrailleuses, veillent sur Saint-Sophie, de peur d'un coup de main tenté par les troupes alliées et qui entraînerait la chute de la ville.

Un autre bruit, aussi tendancieux que le premier, parle d'une opinion, d'une idée émise on ne sait au juste dans quels milieux, et qui préconise la solution suivante: Saint-Sophie serait désaffectée, on n'y célébrerait désormais aucun culte, il n'y aurait plus sur sa

LE DANGER SE CACHE DANS CHACUN DE NOUS

Nous sommes aussi remplis de poisons meurtriers qu'un laboratoire de germes

L'INTOXICATION OU L'EMPOISONNEMENT

LES "FRUIT-A-TIVES" EMPÊCHENT ABSOLUMENT CET DANGER DE CONDITI

La principale cause d'une pauvre santé, c'est de se négliger. La matière inutile, au lieu de passer de l'intestin inférieur chaque jour régulièrement, reste là, accumulant des poisons que le sang absorbe.

En d'autres termes, une personne qui est habituellement constipée, s'empoisonne. Nous savons maintenant que l'intoxication personnelle, due à la négligence des intestins, est directement responsable des maux de reins et de la vessie; qu'elle dérange l'estomac et produit des indigestions; qu'elle entraîne la perte de l'appétit et du sommeil, que le rhumatisme chronique, la goutte, les douleurs du dos, etc., sont guéris quand les vaisseaux sont libres; et que les boutons, les éruptions et l'eczéma et autres maladies de la peau disparaissent quand on fait usage des "Fruit-a-tives".

"Fruit-a-tives" vous protégeront contre cette intoxication personnelle parce que ce remède agit directement sur les organes éliminateurs.

50 cents la boîte, 6 boîtes pour \$2.50; boîte d'essai, 25 cents. Chez tous les marchands ou par la mail en s'adressant à Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

CRESOBENE (CAPSULES)

Composées de produits balsamiques, antiseptiques, volatils, les Capsules Cresobène imprègnent de leurs bienfaisantes vapeurs tout l'appareil respiratoire et guérissent infailliblement les MAUX DE GORGE, LARYNGITES, TOUX, GRIPPE, INFLUENZA, RHUMES, BRONCHITES, ASTHME, EMPHYSEME, etc.

Prix, 50 sous la boîte, six boîtes pour \$2.50, chez les marchands ou par la poste. Compagnie des CAPSULES CRESOBENES, 272 rue St-Denis, Montréal.

31-s-n-P 3

couple ne croissant ni croix. Saint-Sophie deviendrait un simple musée de l'art chrétien. Mais, ainsi que très judicieusement le fait remarquer M. René Paux dans le "Temps", cette solution serait une concession faite à l'islam, ce serait une défaite vis-à-vis des musulmans. Et que ferait-on des autres églises — et elles sont nombreuses — transformées en mosquées après la prise de Constantinople par les Turcs, et dont quelques-unes contiennent encore de vrais trésors de l'art chrétien ou en feraient-ils des musées aussi?

En transformant ces églises en mosquées, les conquérants turcs ont donné des noms turcs de lieu, de personnes, mais ils ont scrupuleusement conservé le nom de Saint-Sophie "Aghia Sophia", en grec, comme le monument le plus en vue, le plus glorieux de leur conquête. Ils l'appellent "Aghia Sophia Tzamisli" (mosquée de Saint-Sophie) et, dans des documents officiels, ils y ajoutent le mot "Kébir", qui signifie grande, majestueuse, pour la distinguer d'une autre église, dédiée également à sainte Sophie et appelée "Kitchik" (petite). "Aghia Sophia Tzamisli". D'ailleurs, au point de vue islamique, cette appellation n'est pas profane; elle ne blesse pas les sentiments religieux des musulmans. En effet, on sait que Saint-Sophie, le monument le plus beau et le plus grandiose de l'Orient chrétien, n'est pas consacrée à une sainte — et il existe dans le calendrier une sainte Sophie — mais à la sagesse, ("Sophia") de Dieu, à la puissance du Créateur, à la merveilleuse intelligence qui a présidé à la création du monde. C'est donc pour les musulmans aussi, un temple, une mosquée à la sagesse éternelle d'Allah, à la gloire du Tout Puissant.

C. Chrysosiphides.

POUR UN PARTI DE L'INTELLIGENCE

Un groupe d'écrivains français notables, en tête duquel figure M. Paul Bourget, de l'Académie française, vient de publier, dans le supplément littéraire du "Figaro", un manifeste ayant pour objet d'organiser, contre le bolchevisme de la pensée, contre la force de l'ignorance, une "défense intellectuelle".

A l'heure où certains intellectuels se font les porte-paroles des doctrines qui ne tendent à rien moins qu'à la dissolution française par le sabotage de l'idée de patrie, les écrivains qui viennent de se grouper estiment qu'il importe de répondre aux malveillantes utopies autrement que par un silence dédaigneux. Or, du moment que l'idéal français, que la tradition française sont menacés, ils entrent dans la lutte avec une généreuse ardeur. Ils estiment que l'après-guerre leur impose des devoirs sacrés, non seulement envers notre patrie, mais envers toute la civilisation, car l'humanité française est la garante souveraine de tout ce qui subsiste d'humanité dans l'Europe et dans le monde.

Voilà, certes, un programme admirable, auquel tous les patriotes ne sauraient qu'applaudir. Mais quelles difficultés ne rencontrera pas sa réalisation! Il faudra remonter des courants que la guerre a troussés jusqu'à leur source dans des terrains abandonnés depuis longtemps avant qu'elle éclatât.

Il s'agit, nous est-il dit, de la "réfection de l'esprit public en France par les voies loyales de l'intelligence et des méthodes classiques". Or, qu'est-il advenu de ces méthodes



18 au 23 Août 1919

L'Année de l'Éveil Industriel

Six jours de récréation instructive et amusante

\$20,000 en prix

FEUX D'ARTIFICE. EXPOSITION CANINE.

Cinq jours de grandes courses Bourses de \$6,700.00

N'OUBLIEZ PAS LA DATE

Commission de l'Exposition de Trois-Rivières
HON. J. A. TESSIER, Président. DR. J. H. VIGNEAU, Secrétaire.
103-4-9-10

PACIFIQUE CANADIEN

Excursion de Moissonneurs

\$12 WINNIPEG

Plus 1/2 c. par mille au-delà

EXCURSIONS LES 12 ET 19 AOUT 1919

De toutes les stations dans la province de Québec, aussi des stations dans la province d'Ontario — Toronto, Azilda et à l'Est. PRIX DU RETOUR : 1/2 c. par mille, jusqu'à Winnipeg, plus \$18, jusqu'au point de départ.

Pas de changements de Chars entre l'Est et l'Ouest sur le C.P.R. Pour renseignements, s'adresser à l'agent du Pacifique Canadien le plus rapproché, ou à

BUREAUX DES BILLETTS : 141-145 rue St-Jacques, Tél. Main 8125, Gares Windsor, Westmount, Place Viger et du Mile-End.

F. C. LYDON, Agent pour le service des passagers de la ville, 141-145 rue St-Jacques, Montréal.

101-10-ch de fer

HAVRE

Compagnie Canadienne Transatlantique, Ltée Service des Passagers

DEPARTS DE MONTREAL

Aout, 18 S.S. Hudson

Sept, 10 S.S. Wisley

Le navire "Hudson" offre des accommodations pour 600 passagers.

Tous renseignements, quand au prix, freight et passagers, peuvent être obtenus à la

Canada Steamship Lines LIMITED

Agents généraux Montréal, Trois-Rivières, Québec.

106-10

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Excursions de Moissonneurs \$12.00 A WINNIPEG

Plus 1/2 c. par mille supplémentaire.

LES 12 ET 19 AOUT

De tous les points d'arrêts dans la province d'Ontario et de Québec — Toronto, Scotia Jet., et l'Est.

Pour plus amples renseignements, s'adresser aux agents des billets du Grand-Tronc.

103-4-9 c.d.f.

classiques? Ne les a-t-on pas sacrifiées à la décevante illusion des procédés soi-disant modernes? Et, si tant de jeunes hommes s'insurgent contre les lois harmonieuses, contre la belle ordonnance de la tradition française, n'est-ce point parce qu'ils ont reçu une éducation spirituelle qui eût pour premier principe de faire taire ces méthodes classiques? Et n'est-ce point à cause de cela qu'il existe aujourd'hui, comme le dit le manifeste, une pensée qui arrête la pensée, un art qui est la fin de l'art, une politique qui détruit la politique?

Ah! certes, pour remettre en place tout ce qui s'est dévoyé, il ne faut pas trop des efforts acharnés, constants de toute une élite. Et il faut saluer avec enthousiasme et respect, et ceux qui en font partie et ceux qui se sont mis à sa tête. Combien n'est-il pas raison de dire "qu'il n'est pas de société solide sans organisation intellectuelle"! Mais comme ils auraient raison d'avancer en proclamant qu'il n'est pas d'organisation intellectuelle sans société solide! Car c'est là, peut-être que réside toute la question. La littérature, l'art, la politique sont toujours ce que les sociétés au milieu desquelles se produit leur développement. Une société bien ordonnée crée de l'ordre par rayonnement.

Or, notre société est-elle bien ordonnée? Il est permis d'en douter.

Cartes Professionnelles

Avocats

GEOFFRION, GEOFFRION & PRUD'HOMME

Avocats No 97 RUE ST-JACQUES

Edifice Malouin

Victor Geoffrion, C.R.

simé Geoffrion, C.R.

Alex. Prud'homme, L.L.L.

Boite postale 1025. Phone Main 20.

CARTES D'AFFAIRES

Est 2510

M. Simon

Entrepreneur électricien et Imprimeur

411 RUE AMHERST,

En face de l'église Ste-Catherine.

CENTURY COAL COMPANY, LTD.

310 EDIFICE DOMINION EXPRESS

MONTREAL

CHARBON POUR MACHINES A VAPEUR.

PAR CHARS — VAISSEAUX OU AU VOYAGE

73-5

DOMINION COAL COMPANY

DOMINION et SPRINGHILL

BUREAU GENERAL DES VENTES

112 rue St-Jacques, Montréal



Mme PAUL PICHETTE
113, rue Franklin, St-Sauveur, Québec.

J'avais des douleurs internes parfois intolérables, des brûlements d'estomac et une digestion si difficile que la nourriture la plus légère m'incommodait. J'avais été grasse et forte, mais j'étais devenue très maigre et d'une faiblesse à ne pouvoir me tenir debout. J'étais au lit presque continuellement et mes connaissances croyaient que je n'en avais pas pour longtemps à vivre. Des médecins me traitaient continuellement et ils m'avaient parlé d'opération. Ceci m'avait effrayée; moi déjà bien nerveuse, je ne dormais pas des nuits et je pleurais de découragement. On m'apporta un jour des Pilules Rouges qu'une dame, qui devait sa guérison à ce remède, m'engagea à prendre. Je puis, à mon tour, vanter ces bonnes pilules qui m'ont sauvée. J'en fais usage depuis un an et je ne suis plus la même. Je travaille dans ma maison, mange tout ce que je veux et digère bien. Toutes mes douleurs sont disparues et je dors maintenant mes nuits rondes. — Mme Paul Pichette, 113 rue Franklin, St-Sauveur, Québec.

Femmes Malades, Prenez les Pilules Rouges et vous Guérirez

AFFAIBLISSEMENT

Après la naissance de mon premier enfant, il m'est resté des douleurs internes dont j'ai souffert durant deux ans. Les forces ne m'étaient pas revenues comme auparavant et en vaquant à mes occupations je sentais mes jambes fléchir. Les Pilules Rouges que j'ai prises m'ont donné la santé. — Mme Henri Chartrand, 113 rue St-Jacques, Hull, Qué.

FAIBLESSE GENERALE

J'ai employé les Pilules Rouges pendant quatre ans. Elles m'ont guérie de faiblesse générale, m'ont donné une bonne digestion, de l'appétit et du courage. Trois médecins m'avaient traitée auparavant sans résultat. Si jamais je suis encore malade, les Pilules Rouges seront le premier remède que j'emploierai. — Mme Oscar Gélinais, 1343, Elm, Manchester, N.H.

FAIBLESSE, ETOURDISSEMENTS, ETC.

J'ai pris les Pilules Rouges en deux intervalles et chaque fois j'en ai obtenu les résultats les plus heureux. Elles ont augmenté mes forces, ont tonifié mon estomac dont les fonctions se ralentissaient, ont dissipé des maux de tête, des étourdissements, des maux de reins dont j'étais atteinte et m'ont laissé en bonne santé. — Mme H. Marchand, Batiscau, P.Q.

RETOUR D'AGE

Depuis plusieurs années je travaillais dans les manufactures aux Etats-Unis et le soir j'avais à m'occuper de l'entretien de ma maison. Je n'avais donc jamais de repos, aussi mes forces m'abandonnèrent. L'âge critique s'approchait; j'avais des étourdissements, des sensations de chaleur, des malaises indéfinissables. Plusieurs de mes compagnes de travail prenaient des Pilules Rouges qu'elles me recommandaient et je suivis leurs conseils. Après en avoir pris quelques boîtes, je me sentais plus forte, plus jeune. La santé m'est revenue aussi bonne que jamais et c'est avec l'aide de ces Pilules que je me maintiens vigoureuse et puis soutenir à l'ouvrage. — Mme A. Lafontaine, 17, rue Cartier, Trois-Rivières, P.Q.

CONVALESCENCE DE LA GRIPPE

Au mois d'octobre dernier j'ai été gravement atteinte de la grippe et pendant cinq semaines je fus au lit. Je me suis levée bien faible, une douleur de côté m'était restée; j'étais nerveuse, dormais peu et manquais d'appétit. Les Pilules Rouges m'ont fait un bien extraordinaire et je me fais un devoir de les recommander. Dans l'espace de quelques semaines toutes mes douleurs se sont passées, mes forces se sont augmentées, enfin, je me suis remise complètement. — Mme Pierre Masson, 349 rue de la Reine, St-Roch, Québec.

RETOUR D'AGE

J'étais déjà affaiblie par un travail excessif lorsque je parvins au retour de l'âge. Toutes sortes de malaises survinrent à cette époque tels que maux de reins, étourdissements, engourdissements qui me faisaient craindre la paralysie, bouffées de chaleur, etc. J'ai eu recours aux Pilules Rouges et j'ai dû en prendre longtemps tant mon épuisement était grand, mais elles ont agi si efficacement que santé et forces me sont revenues. — Mme Amédée Vallée, Alfred, Ont.

RETOUR D'AGE

J'étais en plein âge critique et souffrais fréquemment de douleurs dans les jambes, les reins, la tête. J'avais souvent des vertiges et mes forces avaient tellement diminué que l'ouvrage que j'avais à faire me paraissait impossible. Les Pilules Rouges m'ont tonifiées et m'ont guérie de tout ce que j'avais à souffrir. Je me fais un devoir de recommander ce bon remède à toutes les femmes qui sont dans le même cas. — Mme Joseph Lefebvre, Vaudreuil, P.Q.

FAIBLESSE ET MAUVAISE DIGESTION

Mes forces déclinaient depuis quelque temps, la digestion allait mal et j'avais des douleurs d'estomac et de dos. Ma mère me recommandait souvent les Pilules Rouges qu'elle avait elle-même employées avec succès et lorsque je me vis dans un état de faiblesse tel que je perdais connaissance plus d'une fois par jour, j'employai ce remède qui me guérit. J'ai commencé à en prendre il y a huit mois, et je suis aujourd'hui en bonne santé. — Mme J. B. Dumont, 641, rue St-Christophe, Montréal.



Mlle A. DUBE
Saint-Romuald, P.Q.

Il y a six mois j'ai eu une bien mauvaise grippe compliquée d'une pneumonie. Je suis restée dans un état déplorable de faiblesse, avec une douleur au côté et un mal de tête continu. Les jambes avaient peine à me soutenir; je ne mangeais pas et j'étais portée au découragement. J'ai eu recours aux Pilules Rouges qui m'ont ramenée à la vie et m'ont donné des forces. Je me porte très bien maintenant, mais je ne veux pas encore tout à fait abandonner les Pilules Rouges. — Mlle Annoncia Dubé, St-Romuald, P.Q.

CONSULTATIONS GRATUITES au No 274 rue St-Denis, Montréal, tous les jours, excepté les dimanches, de 9 heures du matin à 5 heures du soir, durant la saison d'été. Les femmes malades qui ne peuvent venir voir notre médecin sont invitées à lui écrire.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées à: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE limitée, 274 rue St-Denis, Montréal.

PAGE FEMININE

PENSEE DES MORTS

Que chacun prenne un mort sur la liste funéraire; Qu'il recherche la place où dort dans la ténacité Le pauvre corps réduit à ses os déjà blancs; Qu'il s'en aille, à travers les forêts ou les champs, Vers l'endroit saint marqué de quelque fruste emblème; Qu'il se découvre alors et s'agenouille, à même La terre pour laquelle a péri le héros, Et là, mettant les mains sur le sol glacé d'os, Qu'il sente peu à peu l'atrocité froideur blanche Des os du mort gagner les siens, puis qu'il se penche Et l'appelle trois fois par son nom aboli. Et quand il comprendra qu'au fond du morne lit, Etonné d'une voix dans la nuit délétère, Le mort s'est retourné sous le poids de la terre, Qu'il se courbe encore plus, encor, ployant le col, Comme quelqu'un qui parle à quelqu'un à l'oreille; Et d'une tendre voix confidante, et pareille A celle de la mère endormant son enfant (Car le martyr fuyait l'emphase et la défend), Qu'il lui murmure, afin de couronner sa tombe, Pour qu'un peu de la paix triomphatrice tombe Sur ces os qui faisaient un triomphe à nos cœurs; "... Oui... Dors. Sois consolé... Dors... Nous sommes vainqueurs!"

Fernand GREGH.

CAUSERIE FEMININE

Transformations sociales

(Pour le "Canada")

Je connais une jeune femme charmante, qui a épousé un jeune notaire. Elle est jolie, délicate, habillée avec élégance, et s'est fait un intérieur avec un goût parfait. Son mari est un gentleman. Il est fils de famille bourgeoise. Elle est fille de propriétaires terriens, qui ont de grands biens. Sa mère est le type de la mode paroisienne de banlieue, avec un chapeau sans tapage, une robe quelconque et des gants de fil, allant à la messe et au marché, habitant un petit appartement propre et faisant ses courses à pied ou en tramway. Quant à la grand-mère, c'est une payzanne. Elle a deux millions à léguer; mais elle porte le bonnet, le fichu et les gros souliers, mange dans sa cuisine de ferme, va aux champs par tous les temps, vend elle-même ses fruits et ses légumes. Il arrive souvent que son petit-père et sa petite-fille, vont avec leur auto scintillante, sur la route, la chercher pour lui dire bonjour dans la pièce de terre où elle surveille et travaille.

Ces trois femmes m'intéressent, parce qu'elles sont très représentatives de la transformation sociale, contemporaine. Il a fallu trois générations pour faire de chrissalide-payzanne la jolie papillon citadin. Et ledit papillon ne mérite ce nom qu'à une condition, c'est une femme affable, instruite, sérieuse, collaborative, et de son mari et sachant recevoir en mondaine. Ses enfants deviendront des ingénieurs, des officiers ou des savants. Si elle a des filles, elles choisiront des maris dans cet ordre social. L'argent transmis à donc déterminé une culture et le passage d'une classe à une autre, la mère représentant le terme moyen, entre la grand-mère payzanne et la petite-fille élégante et cultivée. Ce qui me conduit à dire que les classes de la société ne sont pas étanches dans une démocratie. Elles sont plutôt poreuses: il y a une infiltration lente.

l'individu. Ces filles, à quelles classes appartiennent-elles? Elles évoluent de bas en haut et, malgré leurs petits travers, elles ne sont plus sympathiques que la femme de certaine culture originelle qui, par paresse et par vice, redescend, jusqu'au niveau parfois, hélas!

Et j'en conclus expérimentalement qu'il n'y a pas de classes fixes et délimitées, mais une transformation sociale incessante. Bourgeois, prolétaires, ce sont des cadres vaporeux; l'individualité brise ces cadres...

Suzanne CARON.

LA MODE A PARIS

Franges et volants

(Pour le "Canada")

La mode ne se ressemble jamais; ce sont tous les jours trouvailles nouvelles, variations heureuses, transformations pratiques ou fantaisistes, mais où les chroniques sont toujours à glaner quelle que soit l'époque, que la saison soit ou non avancée.

Les réunions mondaines nous ont apporté mille nouveautés charmantes qui, sans changer la ligne généralement adoptée, mettent dans la toilette féminine une note élégante et neuve tout à fait amusante.

C'est ainsi que les franges employées déjà se multiplient sur les robes, mais avec des dispositions tout à fait différentes. Jusqu'ici, elles faisaient généralement le tour de la jupe, constituant une sorte de tunique volante et légère; maintenant elles se placent plutôt par groupes, sur les côtes, sont plus courtes et s'échappent d'un haut fût de passementerie dessinant une sorte de couronne ajourée. Les franges foncées sur fond clair se voient également, et l'effet produit par la transparence de l'étoffe est très heureux.

Les volants veulent également conquérir leur place au soleil, et nous devons reconnaître qu'ils la conquièrent de haute lutte, car on commence à en voir beaucoup. Ce ne sont guère que des volants légers, en tulle de préférence, qui, élargissant, ornent une jupe sans l'alourdir. Mais cette tendance ajoutée à celle que nous signalions dernièrement, nous paraît indiquer le désir de revenir à plus d'ampleur. Si la saison prochaine nous ramène des plus abordables — je le souhaite sans y croire, hélas! — peut-être le cerveau fécond de nos couturières créera-t-il des modèles en opposition complète avec ceux dont la ligne droite et souple nous est familière depuis de si longs mois et dont nous aurons peine à nous séparer.

Quoi qu'il en soit, les volants commencent à garnir nombre de toilettes; discrètement, ils se contentent d'orner les côtes des jupes et n'envahissent que très timidement la jupe entière. Mais il suffit que quelques véritables élégantes les adoptent pour qu'ils soient appréciés par toutes les femmes qui veulent suivre strictement la mode. Malheureusement, la quantité de tissu qu'ils exigent arrêtera beaucoup de monde. Les budgets modestes devront encore attendre, car il vaut mieux renoncer à une fantaisie que de l'exécuter à demi.

Nous voyons également la tulle prendre une importance prépondérante dans la toilette féminine. Outre les volants dont on orne les robes, on l'emploie également pour faire les délicieuses tuniques brodées ou perlées, si gracieuses et si sayantes. Pour le soir, il se multiplie encore. Corsages, voilages de jupes, traînes,

écharpes, tout est fait de ce tulle enveloppant comme un nuage, léger et harmonieux au possible.

Les Casinos ont ouvert leurs portes; on pourra donc, à l'heure des villégiatures et déployer tout le luxe, l'interdit depuis si longtemps et qui prend aujourd'hui sa revanche.

Le dîner de la nuit aussi retrouve cet été une nouveauté et bien légitime faveur. A mailles très fines ou à grosses mailles, il se prête à toutes les combinaisons, et dans toutes, conserve son apparence riche et élégante.

Les manes d'été ne sont faites pour la plupart avec des doubles soies de jersey de soie d'un ton tranchant, soit en foulard imprimé à larges ramages. Laissez-moi vous dire, cependant, que ces capes demandent une coupe et une exécution impeccables, malgré et peut-être à cause de leur simplicité apparente. Comme toutes les fantaisies un peu originales, si elles sont faites sans goût, sans talent, elles trahissent immédiatement la femme qui ne sait pas s'habiller, ce qu'il faut éviter à tout prix.

Le jersey de soie se prête donc à tous les usages, et partout il est superbement élégant. En voici un exemple pris entre mille. Sur un fourreau de satin noir, est posée une tunique longue et découpée en panache d'égale longueur. Celle-ci est en jersey noir en soie à grosses mailles, laissant voir en transparence le cou et les bras. Les panaches terminés à chaque coin par les glands de soie parsemés de motifs perlés dessinant fleurs et feuillages de plusieurs tons de bleu cru. La même broderie se répète autour du décolleté et sur le devant du corsage. Le bleu vif, l'éclat des perles sur la matité sombre du jersey sont du plus délicat effet.

Micheline.

LETRE OUVERTE SUR LA VIE DE PLUS EN PLUS CHERE

Vous êtes la bonté, il y a à quelques jours, de m'inviter à dîner sans cérémonie, et je n'hésitais pas à accepter de même. M'invitez-vous encore aujourd'hui? Une telle prodigalité vous serait-elle possible? Ce qui était réalisable la semaine dernière le sera-t-il cette semaine?

Sans me rendre compte de mon style quelque peu énigmatique. Mais je puis m'expliquer plus clairement.

Puisque nous n'en sommes pas aux cérémonies, laissez-moi vous dire sans détours, madame, qu'ayant été invité à dîner chez vous, j'ai été surpris de voir que vous n'aviez pas de la viande, mais de la volaille, et que vous n'aviez pas de la volaille, mais de la viande.

Je commençai par me rendre chez moi, et sans cérémonie, et je n'hésitais pas à accepter de même. M'invitez-vous encore aujourd'hui? Une telle prodigalité vous serait-elle possible? Ce qui était réalisable la semaine dernière le sera-t-il cette semaine?

Sans me rendre compte de mon style quelque peu énigmatique. Mais je puis m'expliquer plus clairement.

Puisque nous n'en sommes pas aux cérémonies, laissez-moi vous dire sans détours, madame, qu'ayant été invité à dîner chez vous, j'ai été surpris de voir que vous n'aviez pas de la viande, mais de la volaille, et que vous n'aviez pas de la volaille, mais de la viande.

Je commençai par me rendre chez moi, et sans cérémonie, et je n'hésitais pas à accepter de même. M'invitez-vous encore aujourd'hui? Une telle prodigalité vous serait-elle possible? Ce qui était réalisable la semaine dernière le sera-t-il cette semaine?

Sans me rendre compte de mon style quelque peu énigmatique. Mais je puis m'expliquer plus clairement.

Puisque nous n'en sommes pas aux cérémonies, laissez-moi vous dire sans détours, madame, qu'ayant été invité à dîner chez vous, j'ai été surpris de voir que vous n'aviez pas de la viande, mais de la volaille, et que vous n'aviez pas de la volaille, mais de la viande.

Je commençai par me rendre chez moi, et sans cérémonie, et je n'hésitais pas à accepter de même. M'invitez-vous encore aujourd'hui? Une telle prodigalité vous serait-elle possible? Ce qui était réalisable la semaine dernière le sera-t-il cette semaine?

Sans me rendre compte de mon style quelque peu énigmatique. Mais je puis m'expliquer plus clairement.

Puisque nous n'en sommes pas aux cérémonies, laissez-moi vous dire sans détours, madame, qu'ayant été invité à dîner chez vous, j'ai été surpris de voir que vous n'aviez pas de la viande, mais de la volaille, et que vous n'aviez pas de la volaille, mais de la viande.

Je commençai par me rendre chez moi, et sans cérémonie, et je n'hésitais pas à accepter de même. M'invitez-vous encore aujourd'hui? Une telle prodigalité vous serait-elle possible? Ce qui était réalisable la semaine dernière le sera-t-il cette semaine?

Sans me rendre compte de mon style quelque peu énigmatique. Mais je puis m'expliquer plus clairement.

Puisque nous n'en sommes pas aux cérémonies, laissez-moi vous dire sans détours, madame, qu'ayant été invité à dîner chez vous, j'ai été surpris de voir que vous n'aviez pas de la viande, mais de la volaille, et que vous n'aviez pas de la volaille, mais de la viande.

Je commençai par me rendre chez moi, et sans cérémonie, et je n'hésitais pas à accepter de même. M'invitez-vous encore aujourd'hui? Une telle prodigalité vous serait-elle possible? Ce qui était réalisable la semaine dernière le sera-t-il cette semaine?

Sans me rendre compte de mon style quelque peu énigmatique. Mais je puis m'expliquer plus clairement.

Puisque nous n'en sommes pas aux cérémonies, laissez-moi vous dire sans détours, madame, qu'ayant été invité à dîner chez vous, j'ai été surpris de voir que vous n'aviez pas de la viande, mais de la volaille, et que vous n'aviez pas de la volaille, mais de la viande.

Je commençai par me rendre chez moi, et sans cérémonie, et je n'hésitais pas à accepter de même. M'invitez-vous encore aujourd'hui? Une telle prodigalité vous serait-elle possible? Ce qui était réalisable la semaine dernière le sera-t-il cette semaine?

Sans me rendre compte de mon style quelque peu énigmatique. Mais je puis m'expliquer plus clairement.

Puisque nous n'en sommes pas aux cérémonies, laissez-moi vous dire sans détours, madame, qu'ayant été invité à dîner chez vous, j'ai été surpris de voir que vous n'aviez pas de la viande, mais de la volaille, et que vous n'aviez pas de la volaille, mais de la viande.

Je commençai par me rendre chez moi, et sans cérémonie, et je n'hésitais pas à accepter de même. M'invitez-vous encore aujourd'hui? Une telle prodigalité vous serait-elle possible? Ce qui était réalisable la semaine dernière le sera-t-il cette semaine?

Sans me rendre compte de mon style quelque peu énigmatique. Mais je puis m'expliquer plus clairement.

Puisque nous n'en sommes pas aux cérémonies, laissez-moi vous dire sans détours, madame, qu'ayant été invité à dîner chez vous, j'ai été surpris de voir que vous n'aviez pas de la viande, mais de la volaille, et que vous n'aviez pas de la volaille, mais de la viande.

savoir: cent pour cent d'augmentation.

Un autre, y mettant encore moins de cérémonie que moi, s'en serait peut-être tenu là; mais je tenais à vous prouver que je sais vivre, même quand la vie est si chère! Alors, que vous dirai-je? Je recourus chez le fleuriste, puis je recourus chez le confiseur. Je m'entendis dans un va-et-vient aussi rapide que dans un jeu de cartes. Chaque fois, les bonbons ou les fleurs avaient trouvé le moyen de me faire apprécier une nouvelle majoration. C'était, entre celles-ci et ceux-là, comme le plus passionnant des matches.

Je me dis alors:

— Achetons les fleurs à leur dernier prix.

Mais les fleurs étaient maintenant fanées, desséchées.

Ce que voyant, j'opinaï:

— Achetons les bonbons coûte que coûte.

Mais les bonbons étaient devenus moisis et rances.

Voilà pourquoi, madame, vous ne recevrez, au lieu d'un envoi parfumé ou sucré, qu'une simple lettre dans laquelle j'ai mis le mauvais goût d'attirer votre attention sur le prix du papier, mais où je me bornerai à vous prier de trouver l'expression de mon respect.

Adrien VELV.

CAUSERIE SCIENTIFIQUE

L'air salin

(Pour le "Canada")

Lorsque vient l'été, c'est à qui, parmi les habitants des villes souhaiter de pouvoir aller "respirer un peu l'air de la mer", et se reconforter les poumons en humant l'air salin. En effet, le séjour sur les plages est une excellente chose; l'on ne saurait assez le conseiller. Mais cette expression "l'air salin" est-elle exacte? Y a-t-il du sel dans l'air de la mer?

Nous pouvons nous poser cette question: de respectables chercheurs antiques, entre autres Hippocrate et Plinius l'Ancien se la posaient déjà et concluaient en faveur de la négative. Cependant, lorsqu'on se trouve au bord de la vague, on a sur les lèvres une incontestable impression de saumure. Comment concilier les faits avec l'impression contraire?

Il est certain que les sels marins, notamment le chlorure de sodium qui y prédomine, ayant une densité plus grande que celle de l'eau et infiniment plus grande que celle de l'air, ne peuvent se mélanger intimement ni avec l'air, ni avec l'eau. Ils ne peuvent s'y trouver que temporairement et sous une forme spéciale qui est celle de la pulvérisation.

Voilà comment cette pulvérisation peut se produire. La mer est constamment en état d'évaporation par suite des variations atmosphériques et thermiques, c'est-à-dire que son eau passe de l'état liquide à l'état brouillard, elle est chimiquement tout à fait pure. Mais, sur une certaine hauteur au-dessus du niveau des flots, elle rencontre de l'eau de mer non en ébullition, en fine poussière liquide, en minuscules gouttelettes dont chacune possède et conserve la constitution chimique intégrale de la masse. Dès lors, cet air, qui, tout à l'heure, n'était chargé que d'humidité, contiendra des sels chimiques; ce sera bien de l'air salé, de l'air salin et ceux qui vous diront qu'ils respirent "les âpres parfums des mers" ne seront point absolument dupes de leur imagination.

La quantité de sel dépend avant tout de cette pulvérisation et elle est évidemment variable. Même par les temps très calmes, sauf par le calme plat, la vague bouillonne un peu, la marée, en montant, heurte les cailloux, les rochers de la plage; elle fabrique de la poussière marine. Par les gros temps, lorsque la vague déferle, lorsque sa crête se couronne d'écume qu'emporte le vent, c'est plus sûrement de la poussière d'eau qui s'en détache, c'est de l'eau de mer même, en grosses gouttes.

Entre ces deux extrêmes, comment la fine poussière d'eau salée qui se trouve dans le vent de la mer peut-elle s'y maintenir? Il est facile de concevoir qu'elle y fait, à sa façon, du "plus lourd que l'air". Les petits globules d'eau arrachés de la vague avec une certaine force balistique se donnent des allures de projectile pendant quelque temps jusqu'à ce moment où la loi inéluctable de la pesanteur les fait retomber.

La quantité mesurable de sel contenue dans l'air, en suspension in-

CONSTIPATION

Le séjour prolongé de matières fécales dans l'intestin compromet la santé générale, charge le sang de substances nuisibles, ce qui provoque des maladies. Ayez une évacuation de l'intestin, au moins toutes les vingt-quatre heures, en prenant le

ROBOL

Une ou deux tablettes ROBOL prises le soir au coucher, vous guériront de la constipation et vous débarrasseront des déchets qui vous empoisonnent.

En vente partout 25 c. la boîte, six pour \$1.25. Envoyez par la poste par la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE limitée, 274, rue St-Denis, Montréal.

243-m-j-8-8

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal — COUR DE CIRCUIT — No 8694 — Dame Mathilda Demers, de la cité de Montréal, veuve de Narcisse Demers, en son vivant, hôtelier, du même lieu, Demanderesse, contre MORTIS WEIMARK, de la cité de Montréal, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans un délai de huit jours. Montréal, 6 août, 1919.

(Par ordre) N. ROBILLARD, Député-greffier de la dite Cour. 107-2

AVIS

Demande a été faite à la CORPORATION DE LA CITE DE MONTREAL pour permission d'avoir un garage et usiniers à gazoline et huiles sur le lot municipal cadastré 1254-5, du quartier Ste-Anne, No 199 rue Murray.

POGARTY'S GARAGE, Par O. A. Fogarty, No 16 rue Tower. Montréal, 6 août, 1919. 107-2

FLEGME BRITANNIQUE

Un Anglais taciturne et un Français bavard, mais courtois, voyagent ensemble. Pour atténuer l'ennui du long trajet, l'Anglais fume silencieusement sa pipe, le Français allume une cigarette et cherche à lier conversation.

L'Anglais, indifférent aux avances de son compagnon de route, déploie un numéro du Times et s'enfoncé dans son encensoir de compartiment. Le Français vient à s'asseoir en face de lui. L'Anglais, dérangé, après avoir posé sa pipe sur la banquette. Les deux voyageurs, également obtus, l'un à se taire, l'autre à parler, jouent ainsi aux quatre coins dans le wagon.

Le Français, sans se décourager, secoue sa cigarette, dont la cendre tombe sur le pantalon de l'Anglais.

— Oh! pardon, monsieur, dit-il. Je suis d'une maladresse inexcusable. J'ai failli brûler votre complet. Et si les vêtements sont, en Angleterre, au même prix qu'en France...

Au bout des doigts, le Français époussette la cendre sur le genou de l'Anglais.

— All right! daigne enfin répondre l'insulaire. Ne vous donnez donc pas tant de peine pour si peu de chose. Vous parlez trop. Depuis dix minutes, vous êtes assis sur ma pipe, qui doit avoir brûlé le fond de vos culottes, et je n'ai pas dit un mot de plus pour cela. — M. P.

REFLEXIONS

On n'est jamais fou que selon les autres.

S'établir en société, c'était se fixer des limites.

... émondés par le monde...

C'est en s'exprimant que la pensée choisit une patrie.

Les âmes plus que les corps se différencient par l'épiderme.

Nos coeurs, eux, ne rendent de beaux sons qu'après qu'ils ont été félés.

GUERIT LE CATARRHE de la VESSIE et tous les écoulements en 24 HEURES chaque pastille porte le nom du fabricant

SANTAL MIDY

Garant contre les contrefaçons. Vendu par tous les pharmaciens.

LE CANADA est imprimé et publié par la CIE DE PUBLICATION DU CANADA, limitée, 73 rue St-Jacques, Montréal, 6 août, 1919.

POUR REDUIRE LE COUT DE LA VIE IL FAUT RATIFIER LE TRAITE

Le président Wilson dit aussi au congrès que des lois sévères empêcheront les vivres de s'entasser dans les entrepôts et que le prix du marché restera le même à leur sortie comme à leur entrée.

(Dépêche de la Presse Associée)
Washington, 8. — Parlant au Congrès aujourd'hui, le président Wilson a déclaré que les lois existantes n'étaient pas suffisantes pour empêcher la cherté de la vie et que le manque de vivres et de denrées ne justifiait pas les prix élevés de la vie, mais que ceux-ci étaient faits "délibérément" par des moyens pervers.

Le président recommanda que la loi du contrôle des vivres s'étende à la période de paix et que le Congrès exclue les marchandises dont l'envoi dans les divers Etats ou en dehors n'est pas prévu par cette loi.

Le président demanda aussi que des pénalités sévères soient attachées à la loi pour punir ceux qui l'enfreignent et qu'une loi au sujet des entrepôts, frigorifiques et des profits illicites soit mise en vigueur d'après les mêmes clauses que la loi du New Jersey qui limite le laps de temps pendant lequel des denrées peuvent être tenues en entrepôts.

Il recommanda aussi que les prix des vivres, à leur sortie des entrepôts, soit les mêmes que lorsque ces vivres y ont été placés. Que les marchandises qui sont dans le commerce à l'intérieur de l'Etat restent les mêmes qu'ils étaient quand elles sortent des mains des producteurs.

EN FAVEUR DU TRAITE

Faisant appel pour que le traité soit ratifié au plus tôt, sans modification, pour que le pays sorte au plus vite du régime de guerre qui en retarde le progrès, le président a dit: "Il n'y a pas de paix tant que le rouage financier et commercial reste encore sous le régime de la guerre."

"On veut se servir de procédés qui, à moins de réagir, mettra les prix

des vivres et tout le coût de la vie sur une plus haute échelle ou dans un cercle vicieux d'où on ne pourra les faire sortir.

"Plusieurs méthodes de fixation des prix sont illégales et d'autres criminelles même. Mais ceux qui agissent ainsi seront sévèrement et rigoureusement punis. Enfin d'autres ne tombent pas sous le coup de la loi et ce sont ceux-là à qui il faut imposer une législation quelconque.

LES SALAIRES

Les demandes d'augmentation de salaires suivies d'augmentation dans le prix des vivres, sont justifiées si les hommes ne peuvent vivre par d'autres moyens.

Mais, tant que le traité de paix ne sera pas ratifié, il sera bien inutile de songer à un prompt soulagement de la crise de la cherté de la vie et des grèves.

Le surplus d'approvisionnement en fait de vivres et de vêtements, aux mains du gouvernement, sera vendu et les monceaux de vivres qui sont entre les mains privées tomberont sous le coup de la loi du contrôle des vivres et les vendeurs, qui ont voulu accumuler des énormes quantités de vivres, verront ce qu'il en coûte de détenir tant de choses essentielles à la vie, pour tâcher d'en faire monter la valeur.

Le président a fait aussi un appel sage aux marchands, les incitant à l'économie et à la vigilance.

Quant à la classe ouvrière, le président lui fait remarquer que toute nouvelle grève ne servirait qu'à augmenter le coût de la vie et rendrait la situation pire qu'elle est. Il faut que les masses en viennent à des opinions plus modérées et plus sages.

UN COLLOQUE SIGNIFICATIF ENTRE M.M. CALDER ET LANGLEY

Ottawa, 8. — La convention libérale a passé du grave au doux, des rires aux murmures, des applaudissements aux huées, à l'audition de la courte histoire suivante, racontée par l'hon. George Langley, ministre des affaires municipales, dans le gouvernement de la Saskatchewan:

"Je parlais à mon ami, M. Calder, — (murmures) — quand j'étais à Ottawa, la dernière fois, dit-il en débutant. "Mon ami, M. James Calder, — (huées) — me dit: "Georges, quel est le sentiment politique dans l'Ouest?" — (Rires).

"J'ai dit: "Veux-tu que je te parle franchement, Jim?" Il répondit: "Sans doute, Georges. Nous sommes de vieux amis." "Bien, alors, j'ai dit, Jim, l'animosité grandit graduellement contre ton gouvernement."

"Et à propos de moi, Jim?" demanda-t-il. Laisse-moi savoir. "Bien, Jim", ai-je répondu, l'animosité grandit de la même façon, mais j'aurai à retrancher le mot "graduellement". (Rires et applaudissements prolongés).

Et pour avoir une idée de l'unité

de pensée qui planait au-dessus de la convention d'Ottawa on n'a qu'à lire l'incident suivant:

Deux parlementaires se rencontrèrent à la porte de la convention libérale nationale. Ils se présentèrent la main chaleureusement.

"Mes félicitations pour ton beau discours, Ernest", dit M. F. Pardee. "Mes félicitations pour le tien, Fred", répliqua M. Ernest Lapointe. "Un ami de ta province a été très bon pour toi", continua l'éloquent député de Kamouraska, qui produisit une lettre adressée à "Mr. A. Point", de la part d'un délégué ontarien, exprimant son appréciation de l'appel vigoureux qu'il a fait à l'unité, mercredi.

"C'est étrange, ajouta M. Pardee, qui la-dessus produisit lui aussi une lettre, celle-ci adressée à "M. Pardee", de la part d'un visiteur québécois et écrite en français, payant un beau tribut aux paroles empreintes de patriotisme du député ontarien.

C'est là sans doute un signe des temps.

IMPOSANTE CEREMONIE, HIER, A LA BASILIQUE DE MONTREAL

On célèbre le 22e anniversaire de l'élévation de Mgr Bruchési au poste d'archevêque de Montréal. — Messe pontificale. — Nombreux clergé présent. — Allocution de Monseigneur.

S. G. Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal, a célébré hier en sa cathédrale, devenue basilique, le 22e anniversaire de sa consécration épiscopale.

Il y eut d'abord une grande procession solennelle dans l'église à laquelle prit part le nombreux clergé venu pour assister à la fête, puis Mgr Bruchési chanta la messe pontificale, ayant comme prêtre-assistant, M. le chanoine L.-E. Cousineau; comme diacre et sous-diacre d'honneur, M. le chanoine J.-A. Monseigneur et E. Charlier, comme diacre et sous-diacre d'office, M. le chanoine Ernest Rivet et Alfred Collier.

MESSE DE GOUNOD
Le chœur de chant de la cathédrale, sous la direction de M. Lefebvre, a chanté la messe brève de Gounod. M. Octave Pelletier était à l'orgue.

NOMBREUX CLERGE

Dans le chœur on remarquait: NN. SS. A.-X. Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe; G. Forbes, évêque de Joliette; P. de la Rivière, évêque de Joliette; Georges Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal; G.-M. Lepailleur, archidiacre du diocèse; P.-J. A. Lefebvre, de Sherbrooke; J. Dorais, de Valleyfield; L.-M. Dugas, de Saint-Jacques; L.-A. Dubuc, curé de Saint-Jean-Baptiste; J.-A. Bélanger, curé de Saint-Louis de France; P.-X. de la Durantaye, curé de Saint-Jérôme; J.-E. Donnelly, curé de Saint-Antoine; J.-H. Cousineau, curé du Sacré-Cœur; J.-A. Richard, curé de Verdun; les chanoines, A. Harbord, curé de la basilique; L.-A. Jamin, curé de Sainte-Thérèse; J.-V. Villeneuve, du collège de l'Assomption; A. Papineau, de Saint-Jean; R. Decarie, curé de Saint-Henri; V. Pauzé, du collège de l'Assomption; les abbés René Labelle, supérieur de Saint-Sulpice; Ern. Turcotte, du collège de l'Assomption; H. Primeau, J. Chevalier, E. Beauchamp, J. Lesage, E.-A. Deschamps, aumônier; J.-B. Lacasse, curé de Sainte-Madeleine; F.-J. Singleton, J.-D. Binette, Emile Lambert, Elie-J. Auclair, S. P. Bourque, O. P., curé de Notre-Dame de Grâce; S. P. Crevier, O.P., supérieur du Collège Saint-Laurent; J.-E. Laporte, aumônier; R. P. Dupras, O.P., prieur de Notre-Dame de Grâce; J.-C. Chamois, supérieur du Collège Sainte-Thérèse; R. P. Fiset, C.S.S.R., curé de Saint-Alphonse; J.-O. Fournier, curé de Saint-Hubert; R. P. Laun, supérieur des RR. PP. du Très Saint-Sacrement; A. S. Chaddillon, N. Hurlbut, curé de Vill Emard; J.-A. Cloutier, curé de l'Acadie; C. Laforce, curé de Chamby Bassin; J.-B. Jobin, de Saint-Philippe; J.-E. Carrière, de Gagné; J. Latour, V. Primeau, de Chicoutimi; R. P. Roussin, S.M.M.; R. P. Regard, S.M.M., curé de Sainte-Hélène; R. P. J. Levesque, S.M.M.; R. P. J. M. Cadieux, C.S.V., directeur de l'Institut des Sœurs-Muets; A. Chausse, de Saint-Jean; Louis Boissonneault, curé de Saint-Vincent de Paul; R. P. Dozois, O.M.I., des RR. PP. Oblats; A. Roy, C.S.C., de l'Oratoire Saint-Joseph; R. P. Crêchemine, eudiste; R. P. Bellégo, eudiste; T. Robert, Nap. Roy, J. Charrier, curé de Sainte-Anne de Bellevue; M. P. Reid, J.-A. Chausse, curé de Lachine; A. G. Morneau, ancien curé; J.-E. Binette, du séminaire de Sainte-Thérèse; R. P. Bellavance, de l'Immaculée-Conception; J.-H. Jeannotte, du grand séminaire; R. Hétu, ancien curé; P.-M. Elliott, desservant de Saint-Gabriel; R. P. Marie-Anselme, O.F.M., gardien du couvent des RR. PP. Franciscains; R. P. Louis-Joseph, O.F.M.; R. E. Callahan, curé de Saint-Dominique; J.-H. Marsolais, curé de l'Assomption; A. Desrosiers, principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier; C.-A. Lamoignon, curé de Saint-Jean; L. Lachapelle, curé de Chamby Canton; Gilles Gervais, A. Chapleau, J.-M. Barbeau, O. Maurault, P.S.S., Duché, P.S.S., Louis Perrier, curé de l'Enfant-Jésus; J.-E. Provost, curé de Dominion Park; Lachine; R. P. Groulx, S.J., curé de l'Immaculée-Conception; A. Ethier, J.-A. Papineau, J. Plette, curé de Saint-Stanislas; J.-E. Corcoran, J.-A.-M. Brosseau, E. Pepin, L. Lepouton, P.S.S.; J.J. Flood, Lionel Groulx, S.G.S., curé de Saint-Anselme; J.-A. Berthiaume, curé de Saint-Paul L'Ermitte; R. P. Morin, assistant-procureur des RR. Clercs de Saint-Viateur; R. Labelle, directeur du collège de Saint-Jean et plusieurs autres.

Le chœur de chant de la cathédrale, sous la direction de M. Lefebvre, a chanté la messe brève de Gounod. M. Octave Pelletier était à l'orgue.

NOMBREUX CLERGE
Dans le chœur on remarquait: NN. SS. A.-X. Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe; G. Forbes, évêque de Joliette; P. de la Rivière, évêque de Joliette; Georges Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal; G.-M. Lepailleur, archidiacre du diocèse; P.-J. A. Lefebvre, de Sherbrooke; J. Dorais, de Valleyfield; L.-M. Dugas, de Saint-Jacques; L.-A. Dubuc, curé de Saint-Jean-Baptiste; J.-A. Bélanger, curé de Saint-Louis de France; P.-X. de la Durantaye, curé de Saint-Jérôme; J.-E. Donnelly, curé de Saint-Antoine; J.-H. Cousineau, curé du Sacré-Cœur; J.-A. Richard, curé de Verdun; les chanoines, A. Harbord, curé de la basilique; L.-A. Jamin, curé de Sainte-Thérèse; J.-V. Villeneuve, du collège de l'Assomption; A. Papineau, de Saint-Jean; R. Decarie, curé de Saint-Henri; V. Pauzé, du collège de l'Assomption; les abbés René Labelle, supérieur de Saint-Sulpice; Ern. Turcotte, du collège de l'Assomption; H. Primeau, J. Chevalier, E. Beauchamp, J. Lesage, E.-A. Deschamps, aumônier; J.-B. Lacasse, curé de Sainte-Madeleine; F.-J. Singleton, J.-D. Binette, Emile Lambert, Elie-J. Auclair, S. P. Bourque, O. P., curé de Notre-Dame de Grâce; S. P. Crevier, O.P., supérieur du Collège Saint-Laurent; J.-E. Laporte, aumônier; R. P. Dupras, O.P., prieur de Notre-Dame de Grâce; J.-C. Chamois, supérieur du Collège Sainte-Thérèse; R. P. Fiset, C.S.S.R., curé de Saint-Alphonse; J.-O. Fournier, curé de Saint-Hubert; R. P. Laun, supérieur des RR. PP. du Très Saint-Sacrement; A. S. Chaddillon, N. Hurlbut, curé de Vill Emard; J.-A. Cloutier, curé de l'Acadie; C. Laforce, curé de Chamby Bassin; J.-B. Jobin, de Saint-Philippe; J.-E. Carrière, de Gagné; J. Latour, V. Primeau, de Chicoutimi; R. P. Roussin, S.M.M.; R. P. Regard, S.M.M., curé de Sainte-Hélène; R. P. J. Levesque, S.M.M.; R. P. J. M. Cadieux, C.S.V., directeur de l'Institut des Sœurs-Muets; A. Chausse, de Saint-Jean; Louis Boissonneault, curé de Saint-Vincent de Paul; R. P. Dozois, O.M.I., des RR. PP. Oblats; A. Roy, C.S.C., de l'Oratoire Saint-Joseph; R. P. Crêchemine, eudiste; R. P. Bellégo, eudiste; T. Robert, Nap. Roy, J. Charrier, curé de Sainte-Anne de Bellevue; M. P. Reid, J.-A. Chausse, curé de Lachine; A. G. Morneau, ancien curé; J.-E. Binette, du séminaire de Sainte-Thérèse; R. P. Bellavance, de l'Immaculée-Conception; J.-H. Jeannotte, du grand séminaire; R. Hétu, ancien curé; P.-M. Elliott, desservant de Saint-Gabriel; R. P. Marie-Anselme, O.F.M., gardien du couvent des RR. PP. Franciscains; R. P. Louis-Joseph, O.F.M.; R. E. Callahan, curé de Saint-Dominique; J.-H. Marsolais, curé de l'Assomption; A. Desrosiers, principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier; C.-A. Lamoignon, curé de Saint-Jean; L. Lachapelle, curé de Chamby Canton; Gilles Gervais, A. Chapleau, J.-M. Barbeau, O. Maurault, P.S.S., Duché, P.S.S., Louis Perrier, curé de l'Enfant-Jésus; J.-E. Provost, curé de Dominion Park; Lachine; R. P. Groulx, S.J., curé de l'Immaculée-Conception; A. Ethier, J.-A. Papineau, J. Plette, curé de Saint-Stanislas; J.-E. Corcoran, J.-A.-M. Brosseau, E. Pepin, L. Lepouton, P.S.S.; J.J. Flood, Lionel Groulx, S.G.S., curé de Saint-Anselme; J.-A. Berthiaume, curé de Saint-Paul L'Ermitte; R. P. Morin, assistant-procureur des RR. Clercs de Saint-Viateur; R. Labelle, directeur du collège de Saint-Jean et plusieurs autres.

Le chœur de chant de la cathédrale, sous la direction de M. Lefebvre, a chanté la messe brève de Gounod. M. Octave Pelletier était à l'orgue.

NOMBREUX CLERGE
Dans le chœur on remarquait: NN. SS. A.-X. Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe; G. Forbes, évêque de Joliette; P. de la Rivière, évêque de Joliette; Georges Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal; G.-M. Lepailleur, archidiacre du diocèse; P.-J. A. Lefebvre, de Sherbrooke; J. Dorais, de Valleyfield; L.-M. Dugas, de Saint-Jacques; L.-A. Dubuc, curé de Saint-Jean-Baptiste; J.-A. Bélanger, curé de Saint-Louis de France; P.-X. de la Durantaye, curé de Saint-Jérôme; J.-E. Donnelly, curé de Saint-Antoine; J.-H. Cousineau, curé du Sacré-Cœur; J.-A. Richard, curé de Verdun; les chanoines, A. Harbord, curé de la basilique; L.-A. Jamin, curé de Sainte-Thérèse; J.-V. Villeneuve, du collège de l'Assomption; A. Papineau, de Saint-Jean; R. Decarie, curé de Saint-Henri; V. Pauzé, du collège de l'Assomption; les abbés René Labelle, supérieur de Saint-Sulpice; Ern. Turcotte, du collège de l'Assomption; H. Primeau, J. Chevalier, E. Beauchamp, J. Lesage, E.-A. Deschamps, aumônier; J.-B. Lacasse, curé de Sainte-Madeleine; F.-J. Singleton, J.-D. Binette, Emile Lambert, Elie-J. Auclair, S. P. Bourque, O. P., curé de Notre-Dame de Grâce; S. P. Crevier, O.P., supérieur du Collège Saint-Laurent; J.-E. Laporte, aumônier; R. P. Dupras, O.P., prieur de Notre-Dame de Grâce; J.-C. Chamois, supérieur du Collège Sainte-Thérèse; R. P. Fiset, C.S.S.R., curé de Saint-Alphonse; J.-O. Fournier, curé de Saint-Hubert; R. P. Laun, supérieur des RR. PP. du Très Saint-Sacrement; A. S. Chaddillon, N. Hurlbut, curé de Vill Emard; J.-A. Cloutier, curé de l'Acadie; C. Laforce, curé de Chamby Bassin; J.-B. Jobin, de Saint-Philippe; J.-E. Carrière, de Gagné; J. Latour, V. Primeau, de Chicoutimi; R. P. Roussin, S.M.M.; R. P. Regard, S.M.M., curé de Sainte-Hélène; R. P. J. Levesque, S.M.M.; R. P. J. M. Cadieux, C.S.V., directeur de l'Institut des Sœurs-Muets; A. Chausse, de Saint-Jean; Louis Boissonneault, curé de Saint-Vincent de Paul; R. P. Dozois, O.M.I., des RR. PP. Oblats; A. Roy, C.S.C., de l'Oratoire Saint-Joseph; R. P. Crêchemine, eudiste; R. P. Bellégo, eudiste; T. Robert, Nap. Roy, J. Charrier, curé de Sainte-Anne de Bellevue; M. P. Reid, J.-A. Chausse, curé de Lachine; A. G. Morneau, ancien curé; J.-E. Binette, du séminaire de Sainte-Thérèse; R. P. Bellavance, de l'Immaculée-Conception; J.-H. Jeannotte, du grand séminaire; R. Hétu, ancien curé; P.-M. Elliott, desservant de Saint-Gabriel; R. P. Marie-Anselme, O.F.M., gardien du couvent des RR. PP. Franciscains; R. P. Louis-Joseph, O.F.M.; R. E. Callahan, curé de Saint-Dominique; J.-H. Marsolais, curé de l'Assomption; A. Desrosiers, principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier; C.-A. Lamoignon, curé de Saint-Jean; L. Lachapelle, curé de Chamby Canton; Gilles Gervais, A. Chapleau, J.-M. Barbeau, O. Maurault, P.S.S., Duché, P.S.S., Louis Perrier, curé de l'Enfant-Jésus; J.-E. Provost, curé de Dominion Park; Lachine; R. P. Groulx, S.J., curé de l'Immaculée-Conception; A. Ethier, J.-A. Papineau, J. Plette, curé de Saint-Stanislas; J.-E. Corcoran, J.-A.-M. Brosseau, E. Pepin, L. Lepouton, P.S.S.; J.J. Flood, Lionel Groulx, S.G.S., curé de Saint-Anselme; J.-A. Berthiaume, curé de Saint-Paul L'Ermitte; R. P. Morin, assistant-procureur des RR. Clercs de Saint-Viateur; R. Labelle, directeur du collège de Saint-Jean et plusieurs autres.

Le chœur de chant de la cathédrale, sous la direction de M. Lefebvre, a chanté la messe brève de Gounod. M. Octave Pelletier était à l'orgue.

NOMBREUX CLERGE
Dans le chœur on remarquait: NN. SS. A.-X. Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe; G. Forbes, évêque de Joliette; P. de la Rivière, évêque de Joliette; Georges Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal; G.-M. Lepailleur, archidiacre du diocèse; P.-J. A. Lefebvre, de Sherbrooke; J. Dorais, de Valleyfield; L.-M. Dugas, de Saint-Jacques; L.-A. Dubuc, curé de Saint-Jean-Baptiste; J.-A. Bélanger, curé de Saint-Louis de France; P.-X. de la Durantaye, curé de Saint-Jérôme; J.-E. Donnelly, curé de Saint-Antoine; J.-H. Cousineau, curé du Sacré-Cœur; J.-A. Richard, curé de Verdun; les chanoines, A. Harbord, curé de la basilique; L.-A. Jamin, curé de Sainte-Thérèse; J.-V. Villeneuve, du collège de l'Assomption; A. Papineau, de Saint-Jean; R. Decarie, curé de Saint-Henri; V. Pauzé, du collège de l'Assomption; les abbés René Labelle, supérieur de Saint-Sulpice; Ern. Turcotte, du collège de l'Assomption; H. Primeau, J. Chevalier, E. Beauchamp, J. Lesage, E.-A. Deschamps, aumônier; J.-B. Lacasse, curé de Sainte-Madeleine; F.-J. Singleton, J.-D. Binette, Emile Lambert, Elie-J. Auclair, S. P. Bourque, O. P., curé de Notre-Dame de Grâce; S. P. Crevier, O.P., supérieur du Collège Saint-Laurent; J.-E. Laporte, aumônier; R. P. Dupras, O.P., prieur de Notre-Dame de Grâce; J.-C. Chamois, supérieur du Collège Sainte-Thérèse; R. P. Fiset, C.S.S.R., curé de Saint-Alphonse; J.-O. Fournier, curé de Saint-Hubert; R. P. Laun, supérieur des RR. PP. du Très Saint-Sacrement; A. S. Chaddillon, N. Hurlbut, curé de Vill Emard; J.-A. Cloutier, curé de l'Acadie; C. Laforce, curé de Chamby Bassin; J.-B. Jobin, de Saint-Philippe; J.-E. Carrière, de Gagné; J. Latour, V. Primeau, de Chicoutimi; R. P. Roussin, S.M.M.; R. P. Regard, S.M.M., curé de Sainte-Hélène; R. P. J. Levesque, S.M.M.; R. P. J. M. Cadieux, C.S.V., directeur de l'Institut des Sœurs-Muets; A. Chausse, de Saint-Jean; Louis Boissonneault, curé de Saint-Vincent de Paul; R. P. Dozois, O.M.I., des RR. PP. Oblats; A. Roy, C.S.C., de l'Oratoire Saint-Joseph; R. P. Crêchemine, eudiste; R. P. Bellégo, eudiste; T. Robert, Nap. Roy, J. Charrier, curé de Sainte-Anne de Bellevue; M. P. Reid, J.-A. Chausse, curé de Lachine; A. G. Morneau, ancien curé; J.-E. Binette, du séminaire de Sainte-Thérèse; R. P. Bellavance, de l'Immaculée-Conception; J.-H. Jeannotte, du grand séminaire; R. Hétu, ancien curé; P.-M. Elliott, desservant de Saint-Gabriel; R. P. Marie-Anselme, O.F.M., gardien du couvent des RR. PP. Franciscains; R. P. Louis-Joseph, O.F.M.; R. E. Callahan, curé de Saint-Dominique; J.-H. Marsolais, curé de l'Assomption; A. Desrosiers, principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier; C.-A. Lamoignon, curé de Saint-Jean; L. Lachapelle, curé de Chamby Canton; Gilles Gervais, A. Chapleau, J.-M. Barbeau, O. Maurault, P.S.S., Duché, P.S.S., Louis Perrier, curé de l'Enfant-Jésus; J.-E. Provost, curé de Dominion Park; Lachine; R. P. Groulx, S.J., curé de l'Immaculée-Conception; A. Ethier, J.-A. Papineau, J. Plette, curé de Saint-Stanislas; J.-E. Corcoran, J.-A.-M. Brosseau, E. Pepin, L. Lepouton, P.S.S.; J.J. Flood, Lionel Groulx, S.G.S., curé de Saint-Anselme; J.-A. Berthiaume, curé de Saint-Paul L'Ermitte; R. P. Morin, assistant-procureur des RR. Clercs de Saint-Viateur; R. Labelle, directeur du collège de Saint-Jean et plusieurs autres.

Le chœur de chant de la cathédrale, sous la direction de M. Lefebvre, a chanté la messe brève de Gounod. M. Octave Pelletier était à l'orgue.

NOMBREUX CLERGE
Dans le chœur on remarquait: NN. SS. A.-X. Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe; G. Forbes, évêque de Joliette; P. de la Rivière, évêque de Joliette; Georges Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal; G.-M. Lepailleur, archidiacre du diocèse; P.-J. A. Lefebvre, de Sherbrooke; J. Dorais, de Valleyfield; L.-M. Dugas, de Saint-Jacques; L.-A. Dubuc, curé de Saint-Jean-Baptiste; J.-A. Bélanger, curé de Saint-Louis de France; P.-X. de la Durantaye, curé de Saint-Jérôme; J.-E. Donnelly, curé de Saint-Antoine; J.-H. Cousineau, curé du Sacré-Cœur; J.-A. Richard, curé de Verdun; les chanoines, A. Harbord, curé de la basilique; L.-A. Jamin, curé de Sainte-Thérèse; J.-V. Villeneuve, du collège de l'Assomption; A. Papineau, de Saint-Jean; R. Decarie, curé de Saint-Henri; V. Pauzé, du collège de l'Assomption; les abbés René Labelle, supérieur de Saint-Sulpice; Ern. Turcotte, du collège de l'Assomption; H. Primeau, J. Chevalier, E. Beauchamp, J. Lesage, E.-A. Deschamps, aumônier; J.-B. Lacasse, curé de Sainte-Madeleine; F.-J. Singleton, J.-D. Binette, Emile Lambert, Elie-J. Auclair, S. P. Bourque, O. P., curé de Notre-Dame de Grâce; S. P. Crevier, O.P., supérieur du Collège Saint-Laurent; J.-E. Laporte, aumônier; R. P. Dupras, O.P., prieur de Notre-Dame de Grâce; J.-C. Chamois, supérieur du Collège Sainte-Thérèse; R. P. Fiset, C.S.S.R., curé de Saint-Alphonse; J.-O. Fournier, curé de Saint-Hubert; R. P. Laun, supérieur des RR. PP. du Très Saint-Sacrement; A. S. Chaddillon, N. Hurlbut, curé de Vill Emard; J.-A. Cloutier, curé de l'Acadie; C. Laforce, curé de Chamby Bassin; J.-B. Jobin, de Saint-Philippe; J.-E. Carrière, de Gagné; J. Latour, V. Primeau, de Chicoutimi; R. P. Roussin, S.M.M.; R. P. Regard, S.M.M., curé de Sainte-Hélène; R. P. J. Levesque, S.M.M.; R. P. J. M. Cadieux, C.S.V., directeur de l'Institut des Sœurs-Muets; A. Chausse, de Saint-Jean; Louis Boissonneault, curé de Saint-Vincent de Paul; R. P. Dozois, O.M.I., des RR. PP. Oblats; A. Roy, C.S.C., de l'Oratoire Saint-Joseph; R. P. Crêchemine, eudiste; R. P. Bellégo, eudiste; T. Robert, Nap. Roy, J. Charrier, curé de Sainte-Anne de Bellevue; M. P. Reid, J.-A. Chausse, curé de Lachine; A. G. Morneau, ancien curé; J.-E. Binette, du séminaire de Sainte-Thérèse; R. P. Bellavance, de l'Immaculée-Conception; J.-H. Jeannotte, du grand séminaire; R. Hétu, ancien curé; P.-M. Elliott, desservant de Saint-Gabriel; R. P. Marie-Anselme, O.F.M., gardien du couvent des RR. PP. Franciscains; R. P. Louis-Joseph, O.F.M.; R. E. Callahan, curé de Saint-Dominique; J.-H. Marsolais, curé de l'Assomption; A. Desrosiers, principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier; C.-A. Lamoignon, curé de Saint-Jean; L. Lachapelle, curé de Chamby Canton; Gilles Gervais, A. Chapleau, J.-M. Barbeau, O. Maurault, P.S.S., Duché, P.S.S., Louis Perrier, curé de l'Enfant-Jésus; J.-E. Provost, curé de Dominion Park; Lachine; R. P. Groulx, S.J., curé de l'Immaculée-Conception; A. Ethier, J.-A. Papineau, J. Plette, curé de Saint-Stanislas; J.-E. Corcoran, J.-A.-M. Brosseau, E. Pepin, L. Lepouton, P.S.S.; J.J. Flood, Lionel Groulx, S.G.S., curé de Saint-Anselme; J.-A. Berthiaume, curé de Saint-Paul L'Ermitte; R. P. Morin, assistant-procureur des RR. Clercs de Saint-Viateur; R. Labelle, directeur du collège de Saint-Jean et plusieurs autres.

Le chœur de chant de la cathédrale, sous la direction de M. Lefebvre, a chanté la messe brève de Gounod. M. Octave Pelletier était à l'orgue.

NOMBREUX CLERGE
Dans le chœur on remarquait: NN. SS. A.-X. Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe; G. Forbes, évêque de Joliette; P. de la Rivière, évêque de Joliette; Georges Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal; G.-M. Lepailleur, archidiacre du diocèse; P.-J. A. Lefebvre, de Sherbrooke; J. Dorais, de Valleyfield; L.-M. Dugas, de Saint-Jacques; L.-A. Dubuc, curé de Saint-Jean-Baptiste; J.-A. Bélanger, curé de Saint-Louis de France; P.-X. de la Durantaye, curé de Saint-Jérôme; J.-E. Donnelly, curé de Saint-Antoine; J.-H. Cousineau, curé du Sacré-Cœur; J.-A. Richard, curé de Verdun; les chanoines, A. Harbord, curé de la basilique; L.-A. Jamin, curé de Sainte-Thérèse; J.-V. Villeneuve, du collège de l'Assomption; A. Papineau, de Saint-Jean; R. Decarie, curé de Saint-Henri; V. Pauzé, du collège de l'Assomption; les abbés René Labelle, supérieur de Saint-Sulpice; Ern. Turcotte, du collège de l'Assomption; H. Primeau, J. Chevalier, E. Beauchamp, J. Lesage, E.-A. Deschamps, aumônier; J.-B. Lacasse, curé de Sainte-Madeleine; F.-J. Singleton, J.-D. Binette, Emile Lambert, Elie-J. Auclair, S. P. Bourque, O. P., curé de Notre-Dame de Grâce; S. P. Crevier, O.P., supérieur du Collège Saint-Laurent; J.-E. Laporte, aumônier; R. P. Dupras, O.P., prieur de Notre-Dame de Grâce; J.-C. Chamois, supérieur du Collège Sainte-Thérèse; R. P. Fiset, C.S.S.R., curé de Saint-Alphonse; J.-O. Fournier, curé de Saint-Hubert; R. P. Laun, supérieur des RR. PP. du Très Saint-Sacrement; A. S. Chaddillon, N. Hurlbut, curé de Vill Emard; J.-A. Cloutier, curé de l'Acadie; C. Laforce, curé de Chamby Bassin; J.-B. Jobin, de Saint-Philippe; J.-E. Carrière, de Gagné; J. Latour, V. Primeau, de Chicoutimi; R. P. Roussin, S.M.M.; R. P. Regard, S.M.M., curé de Sainte-Hélène; R. P. J. Levesque, S.M.M.; R. P. J. M. Cadieux, C.S.V., directeur de l'Institut des Sœurs-Muets; A. Chausse, de Saint-Jean; Louis Boissonneault, curé de Saint-Vincent de Paul; R. P. Dozois, O.M.I., des RR. PP. Oblats; A. Roy, C.S.C., de l'Oratoire Saint-Joseph; R. P. Crêchemine, eudiste; R. P. Bellégo, eudiste; T. Robert, Nap. Roy, J. Charrier, curé de Sainte-Anne de Bellevue; M. P. Reid, J.-A. Chausse, curé de Lachine; A. G. Morneau, ancien curé; J.-E. Binette, du séminaire de Sainte-Thérèse; R. P. Bellavance, de l'Immaculée-Conception; J.-H. Jeannotte, du grand séminaire; R. Hétu, ancien curé; P.-M. Elliott, desservant de Saint-Gabriel; R. P. Marie-Anselme, O.F.M., gardien du couvent des RR. PP. Franciscains; R. P. Louis-Joseph, O.F.M.; R. E. Callahan, curé de Saint-Dominique; J.-H. Marsolais, curé de l'Assomption; A. Desrosiers, principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier; C.-A. Lamoignon, curé de Saint-Jean; L. Lachapelle, curé de Chamby Canton; Gilles Gervais, A. Chapleau, J.-M. Barbeau, O. Maurault, P.S.S., Duché, P.S.S., Louis Perrier, curé de l'Enfant-Jésus; J.-E. Provost, curé de Dominion Park; Lachine; R. P. Groulx, S.J., curé de l'Immaculée-Conception; A. Ethier, J.-A. Papineau, J. Plette, curé de Saint-Stanislas; J.-E. Corcoran, J.-A.-M. Brosseau, E. Pepin, L. Lepouton, P.S.S.; J.J. Flood, Lionel Groulx, S.G.S., curé de Saint-Anselme; J.-A. Berthiaume, curé de Saint-Paul L'Ermitte; R. P. Morin, assistant-procureur des RR. Clercs de Saint-Viateur; R. Labelle, directeur du collège de Saint-Jean et plusieurs autres.

Le chœur de chant de la cathédrale, sous la direction de M. Lefebvre, a chanté la messe brève de Gounod. M. Octave Pelletier était à l'orgue.

NOMBREUX CLERGE
Dans le chœur on remarquait: NN. SS. A.-X. Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe; G. Forbes, évêque de Joliette; P. de la Rivière, évêque de Joliette; Georges Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal; G.-M. Lepailleur, archidiacre du diocèse; P.-J. A. Lefebvre, de Sherbrooke; J. Dorais, de Valleyfield; L.-M. Dugas, de Saint-Jacques; L.-A. Dubuc, curé de Saint-Jean-Baptiste; J.-A. Bélanger, curé de Saint-Louis de France; P.-X. de la Durantaye, curé de Saint-Jérôme; J.-E. Donnelly, curé de Saint-Antoine; J.-H. Cousineau, curé du Sacré-Cœur; J.-A. Richard, curé de Verdun; les chanoines, A. Harbord, curé de la basilique; L.-A. Jamin, curé de Sainte-Thérèse; J.-V. Villeneuve, du collège de l'Assomption; A. Papineau, de Saint-Jean; R. Decarie, curé de Saint-Henri; V. Pauzé, du collège de l'Assomption; les abbés René Labelle, supérieur de Saint-Sulpice; Ern. Turcotte, du collège de l'Assomption; H. Primeau, J. Chevalier, E. Beauchamp, J. Lesage, E.-A. Deschamps, aumônier; J.-B. Lacasse, curé de Sainte-Madeleine; F.-J. Singleton, J.-D. Binette, Emile Lambert, Elie-J. Auclair, S. P. Bourque, O. P., curé de Notre-Dame de Grâce; S. P. Crevier, O.P., supérieur du Collège Saint-Laurent; J.-E. Laporte, aumônier; R. P. Dupras, O.P., prieur de Notre-Dame de Grâce; J.-C. Chamois, supérieur du Collège Sainte-Thérèse; R. P. Fiset, C.S.S.R., curé de Saint-Alphonse; J.-O. Fournier, curé de Saint-Hubert; R. P. Laun, supérieur des RR. PP. du Très Saint-Sacrement; A. S. Chaddillon, N. Hurlbut, curé de Vill Emard; J.-A. Cloutier, curé de l'Acadie; C. Laforce, curé de Chamby Bassin; J.-B. Jobin, de Saint-Philippe; J.-E. Carrière, de Gagné; J. Latour, V. Primeau, de Chicoutimi; R. P. Roussin, S.M.M.; R. P. Regard, S.M.M., curé de Sainte-Hélène; R. P. J. Levesque, S.M.M.; R. P. J. M. Cadieux, C.S.V., directeur de l'Institut des Sœurs-Muets; A. Chausse, de Saint-Jean; Louis Boissonneault, curé de Saint-Vincent de Paul; R. P. Dozois, O.M.I., des RR. PP. Oblats; A. Roy, C.S.C., de l'Oratoire Saint-Joseph; R. P. Crêchemine, eudiste; R. P. Bellégo, eudiste; T. Robert, Nap. Roy, J. Charrier, curé de Sainte-Anne de Bellevue; M. P. Reid, J.-A. Chausse, curé de Lachine; A. G. Morneau, ancien curé; J.-E. Binette, du séminaire de Sainte-Thérèse; R. P. Bellavance, de l'Immaculée-Conception; J.-H. Jeannotte, du grand séminaire; R. Hétu, ancien curé; P.-M. Elliott, desservant de Saint-Gabriel; R. P. Marie-Anselme, O.F.M., gardien du couvent des RR. PP. Franciscains; R. P. Louis-Joseph, O.F.M.; R. E. Callahan, curé de Saint-Dominique; J.-H. Marsolais, curé de l'Assomption; A. Desrosiers, principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier; C.-A. Lamoignon, curé de Saint-Jean; L. Lachapelle, curé de Chamby Canton; Gilles Gervais, A. Chapleau, J.-M. Barbeau, O. Maurault, P.S.S., Duché, P.S.S., Louis Perrier, curé de l'Enfant-Jésus; J.-E. Provost, curé de Dominion Park; Lachine; R. P. Groulx, S.J., curé de l'Immaculée-Conception; A. Ethier, J.-A. Papineau, J. Plette, curé de Saint-Stanislas; J.-E. Corcoran, J.-A.-M. Brosseau, E. Pepin, L. Lepouton, P.S.S.; J.J. Flood, Lionel Groulx, S.G.S., curé de Saint-Anselme; J.-A.

LES SOLDATS SONT HEUREUX DU CHOIX DE L'HON. M. KING

Ils se félicitent aussi de la résolution adoptée par la convention libérale, au sujet du bonus de \$2,000 aux soldats de retour du front.

Les délégués de la Grande Armée du Canada à la Convention libérale d'Ottawa ont présenté leur rapport à une assemblée de l'Association, hier soir, à 359, rue Saint-Catherine Ouest. Le rapport a été soumis par le capitaine Andrew McDuff, président, et approuvé par les membres présents.

Les délégués, de même que les autres membres de l'Association, se sont déclarés satisfaits du choix de l'honorable M. William Lyon Mackenzie King comme chef du parti libéral, et ils ont également exprimé leur satisfaction de l'adoption par la convention d'une résolution concernant l'octroi d'un bonus en argent comptant aux soldats de retour du front.

Les délégués à la convention étaient le capitaine McDuff, le capitaine Calder et le lieutenant Janiowski. Le capitaine R. L. Calder a été vivement félicité du discours qu'il a prononcé à Ottawa.

Le capitaine McDuff a aussi fait

ON AUGMENTERA LES PRIX D'ENTREE DANS LES CINEMAS DE MONTREAL

Les autorités municipales ayant décidé de ne pas permettre qu'on accepte plus de monde qu'il n'y a de sièges, les directeurs de cinémas en viennent à cette décision.

Les directeurs de cinémas de Montréal se sont réunis, hier, et ont décidé d'augmenter leurs prix. Voilà une nouvelle qui ne plaira pas beaucoup aux amateurs de l'art silencieux. C'était peut-être là les seuls prix qui n'aient pas augmenté depuis longtemps.

On sait que les autorités municipales, dans un but de protection pour le public, a décidé qu'aucun théâtre ne devait admettre des spectateurs debout dans les allées, ou en arrière des théâtres. Les cinémas, le soir, regorgent de monde et il faut des fois attendre une heure ou deux pour avoir un siège. C'est dire qu'il y a foule.

Les autorités municipales provoquent donc une perte assez considérable pour les directeurs de cinémas car, comme ceux-ci ont calculé, il y a dans certains théâtres 300 personnes qui, au deux tiers de la première représentation, regardent le spectacle debout.

IL EST DE NOTRE DEVOIR DE SAUVER LA JEUNE GENERATION

C'est ce que déclare Mme Fenwick Williams au banquet de l'Association de Publicité dans une remarquable conférence. — L'histoire ne se répète jamais. — Les Gouttes de Lait.

Mme Fenwick Williams, conférencière et sociologue bien connue à Montréal, et membre du Baby Welfare Committee, a été l'objet d'une chaleureuse réception à l'Association de Publicité de Montréal à l'hôtel Freeman hier midi. Mme Williams avait choisi comme sujet de sa conférence: "L'histoire ne se répète jamais".

Mme Williams exprime l'opinion que la civilisation d'avant-guerre n'existe plus, et que nous devons maintenant faire face à un état de choses excessivement critique.

Mme Williams se montra plutôt plutôt pessimiste sur la façon dont doit s'accomplir l'ère de renouveau après la guerre. "La situation est cependant entre nos mains, dit-elle, et c'est à nous de prévenir une révolution qui bouleverserait notre vie sociale en assurant à la jeune génération, les soins nécessaires pour lui permettre de grandir dans de bonnes conditions hygiéniques, et en lui procurant le confort et l'éducation auxquels elle a droit."

Après avoir parlé assez longuement sur l'importance qu'il faut donner à l'enfant naissant et à la mère, surtout dans les quartiers populeux et pauvres, la conférencière expliqua l'oeuvre accomplie pour les Gouttes de lait, administrées par nos institutions anglaises. La comparaison démontre en effet le bien accompli par l'oeuvre à laquelle Mme Williams est attachée. La moyenne de mortalité parmi les bébés secourus par les 29

CONSTRUCTION ET EQUIPEMENT D'UNE CENTAINE DE TRAMWAYS

Une résolution à cet effet de la Commission des Tramways. — Dépôt de \$8,114.96. — Nommé inspecteur des travaux de pavages. — Le garage municipal.

On a reçu à l'hôtel de ville une résolution de la commission des tramways à l'effet d'ajouter à la valeur du capital de la compagnie des tramways, toutes dépenses encourues par la compagnie pour matériaux reçus et travaux faits après le 31 décembre 1917, pour la construction et l'équipement de cent tramways.

La cité remboursera à la "Scilly Asphalt Trow Paving Company Limited" la somme de \$8,114.96, déposée en garantie pour certains pavages permanents construits par la compagnie. La garantie est expirée le 1er juin 1919, et les ingénieurs de la cité ont déclaré que les pavages sont en bon état.

M. E. A. Desormeaux a été nommé inspecteur du béton pour les travaux en cours d'exécution sur la rue Sherbrooke (contrat Quinlan et Robertson). L'inspecteur de l'entretien de l'avenue Old Orchard, de l'avenue Old Orchard à l'avenue Marcell, cette somme de \$2,192.00 devra être imputée sur le crédit voté pour la pose de conduites d'eau en général.

On a voté un crédit de \$2,192.00 pour la pose de conduites d'eau sur l'avenue Old Orchard, de l'extrémité du tuyau existant au chemin de la Côte Saint-Antoine, de l'avenue Old Orchard à l'avenue Marcell. Cette somme de \$2,192.00 devra être imputée sur le crédit voté pour la pose de conduites d'eau en général.

La commission administrative a remboursé à "John Quinlan & Com-

GRNDE FETE A NOTRE- DAME DE LA DEFENSE

Dimanche, la paroisse italienne de N.-D. de la Défense de Montréal sera en liesse. C'est, en effet, demain qu'aura lieu la bénédiction et l'inauguration de la nouvelle église de cette paroisse située au coin des rues Alma et Suzanne. La bénédiction, suivie de la grande messe, aura lieu à 11 heures, et sera présidée par Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési.

La fanfare de la paroisse exécutera un programme musical.

MORT D'UN VETERAN

Un soldat du nom de Peter Swanson, natif de la Baie James, est décédé, hier, à l'hôpital militaire Belmont. Swanson était un soldat retour du front où il avait combattu durant toute la durée de la guerre. On lui fera des funérailles militaires; la date sera annoncée plus tard.

BELLES FETES A LACHINE

Une messe sera célébrée dans la cour de l'Académie Piché vers les huit heures et demie de l'avant-midi à l'issue de cette messe il y aura procession en automobiles aux endroits historiques où seront installées des plaquettes commémoratives; le soir, discours patriotiques suivis d'une réception à l'hôtel de ville par les membres du cercle Savaria.

Ces fêtes attireront sans doute une foule de citoyens dans la charmante petite ville de Lachine qui tiendront à assister à la commémoration d'un drame de notre histoire dont on garde toujours le souvenir.

LA VERITE SUR LE PRIX DU GAZ

"Toronto n'est jamais plus heureuse que lorsque l'occasion lui est offerte de proclamer que la vie est plus facile dans cette ville qu'à Montréal". On disait, hier, M. J. S. Norris, vice-président et gérant de la Montreal, Light, Heat & Power Consolidated, au cours d'une interview.

Il est donc à propos, continue-t-il, de relever qu'en dépit des comparaisons qu'ils établissent à leur avantage, les consommateurs de Toronto subissent, à partir du 5 septembre prochain, une augmentation du prix du gaz qu'ils paieront \$1.10 par 1000 pieds cubes bruts ou \$1 net grâce à l'acompte accordé à un paiement rapide. Les consommateurs de Montréal ne paient que 80 cents net par 1000 pieds cubes soit un rabais de 20 cents par 1000 pids sur le prix net de Toronto.

En annonçant à ses consommateurs cette augmentation, la Consumers' Gas Company, de Toronto, déclare qu'elle a tout tenté pour leur épargner cette hausse des prix, mais qu'elle a été forcée d'en venir à cette extrémité, en raison du coût élevé de la main-d'oeuvre et des matières premières.

C'est la seconde augmentation que les consommateurs de gaz de Toronto ont à envisager depuis deux ans. La première date du mois d'avril 1918, lorsque le prix en fut porté de 80 à 90 cents net. L'acompte accusait un déficit de \$279,100 en 1918 et leur gérant général en rapporta un second qui résulte des affaires courantes de l'année.

Il est intéressant de noter que la ville de Toronto est actionnaire de la compagnie dont elle détient 50 parts et que le maire est un des membres du bureau de direction.

Le taux actuel de 80 cents net à Montréal date du mois de juillet 1916", conclut M. Norris, "alors qu'il fut diminué de 5 cents. Le taux nouveau de \$4.80 par K.W.H. net pour l'électricité joint au gaz et de 80 cents pour le gaz donne à Montréal les taux combinés de gaz et d'électricité les plus bas de toutes les villes que je connaisse. Sur ce sujet au moins, les citoyens de Montréal jouissent d'un avantage évident sur ceux de Toronto."

LE "BUILDERS' EXCHANGE REFUSE D'ASSISTER

Le "Builders' Exchange" a refusé d'envoyer des représentants à l'assemblée d'hier soir à l'hôtel Windsor, convoquée par le conseil des métiers en construction.

Les entrepreneurs et des représentants des unions ouvrières de construction devaient être présents à cette réunion. On y a discuté une nouvelle échelle de gages, d'heures de travail et différentes conditions ouvrières concernant les métiers en construction. Comme nous le disions hier, une invitation avait été faite au "Builders' Exchange", mais ils l'ont déclinée. La lettre suivante a été envoyée au conseil des métiers en construction:

"Il n'y a jamais eu de réunion officielle entre les représentants de notre association et la vôtre. Si quelques-uns de nos membres ont accepté votre invitation d'assister à votre dernière assemblée, ils l'ont fait de leur propre initiative, en leur nom personnel."

On avait décidé alors, qu'il n'y aurait aucun changement au sujet des heures de travail et des gages, avant la convocation d'une autre assemblée, mais cette promesse a été violée par les briquetiers, employés par quelques-uns de nos membres, qui ont déclaré la grève, c'est pourquoi, dans les circonstances actuelles, nous croyons que le temps n'est pas aux négociations. Conséquemment, cette association est dans l'impossibilité d'assister à l'assemblée de ce soir au Windsor."

Le secrétaire du "Builders' Exchange" avait refusé pour la même raison d'assister à la réunion.

REMERCIEMENTS

Les organisateurs du récent concours de charité en faveur de l'église de Notre-Dame de la Paix de Verdun désirent offrir leurs plus sincères remerciements à tous ceux qui ont contribué au succès de ces fêtes.

Les personnes dont les noms suivent ont fait des dons à l'organisation: M. le curé F. G. Caisse; M. C. Allard, échevin; C. Richer, M. P. Prud'homme et frère, J. A. Grégoire, J. P. Dupuis, Jos. Hamelin et J. A. Gagnon; O. Barré, A. Marin, A. Denault et J. Hébert, Beaudry Y. Lamarre, J. Wisbar, la Compagnie d'Auteurs, J. B. Beaudry, C. Allard, échevin un \$5.00 en or; un ami, une montre en or; Mesdames Pouliot, Mme Eva Bédard, Mesdames Dr L. Trépan, Longueuil, J. Pouliot, Hamelin, Eva Bédard, Constant, M. C. Clairaux, M. A. Denault, M. E. Viau, M. E. Leduc, Mlle Ant. Béland, M. l'abbé Emile Lefebvre, M. O. Duquette.

L'OUVREURE DE L'EXPOSITION DU CENTENAIRE CARTIER

Elle sera présidée, cet après-midi, à trois heures, par M. E.-W. Villeneuve, entouré d'un grand nombre d'invités. — Tout est prêt pour cette cérémonie. — L'Aspect de la "Cité Blanche."

C'est cet après-midi, à trois heures, que s'ouvrira officiellement la grande exposition du centenaire Cartier. La "Cité Blanche" est prête à recevoir tous ceux qui la visiteront. Les derniers préparatifs ont été terminés hier soir. Quelques petits détails seront fixés ce matin, de sorte que cet après-midi, les portes s'ouvriront toutes grandes au public à cette première exposition montrealaise qui sera suivie, il faut l'espérer, de plusieurs autres.

L'exposition sera officiellement ouverte par M. E.-W. Villeneuve, président du comité du Centenaire Cartier, l'instigateur et l'âme dirigeante de l'exposition. Plusieurs personnalités officielles, représentant les autorités municipales et le gouvernement provincial, assisteront à cette cérémonie. On remarque entre autres, l'honorable Charles Marcell, de la commission administrative de Montréal, et l'honorable Honoré Mercier qui représentera le gouvernement Gouin. Des membres du conseil municipal, de nos chambres de commerce locales du Board of Trade, des sociétés nationales, de nos grandes industries seront présents. Il y aura des discours et des annonces à la cérémonie d'ouverture après quoi l'on fera la première visite des différents kiosques blancs dont les décorations sont déjà commencées et qui promettent d'être bien jolies.

L'exposition restera ouverte au public jusqu'à onze heures tous les soirs, et elle ouvrira à dix heures trente le matin, à partir de dimanche ou l'exposition n'ouvrira ses portes qu'à une heure de l'après-midi. Comme nous l'avons déjà dit, l'entrée se trouve sur le coin de l'avenue du Parc et de la rue Mont-Royal ou se fera la vente des billets.

Le soir l'exposition présentera un aspect féérique. L'illumination est des mieux réussies et le jeu de ces lampes multicolores ajoute au beau coup-d'oeil que présente actuellement la "Cité Blanche". Au centre, un immense projecteur électrique est installé et ses rayons porteront à plusieurs milles au loin. Les étalages variés et rivalisant de beauté attireront les regards de tous ceux qui visiteront l'exposition. De nombreuses attractions jetteront la note comique à la fête, pendant que les amateurs de musique seront servis par trois corps de musiciens.

SOUSSIONS REÇUES POUR DES TRAVAUX MUNICIPAUX

Plusieurs compagnies soumissionnent pour la construction d'une voûte au-dessous de l'hôtel de ville et la fourniture d'asphalte et de poussière inorganique.

La Commission administrative a reçu les soumissions pour les travaux suivants:

VOUTE	Prix
Alfred Filion	\$39,995.00
John Quinlan & Co.	42,650.00
Quinlan, Robertson & Janin Limited	47,092.00
A. & D. Boileau	41,340.00
Atlas Construction Company Limited	41,500.00
Durancie & Durancie	48,000.00

POUSSIERE INORGANIQUE

Stinson-Reeb Builders' Supply Co. Limited <th>Prix</th>	Prix
Ross, appuyée par M. le commissaire Marcell, il a été résolu que les soumissions reçues pour la fourniture et la livraison d'asphalte et de poussière inorganique, soient transmises au surintendant des Achat et des Ventes, pour rapport, et que les soumissions reçues pour la construction de la voûte soient transmises au directeur du service des travaux publics, pour rapport.	

RELATIONS COMMERCIALES ENTRE LE CANADA ET LA TCHECO-SLOVACHIE

M. Marcus Reich, commissaire du Commerce de la nouvelle république tchéco-slovaque, est actuellement à Montréal, pour établir des relations commerciales entre ces deux pays.

Marcus E. Reich, de Prague, commissaire du commerce, pour la Tchéco-slovaquie, est arrivé hier, en notre ville, venant de Toronto. M. Reich est actuellement en tournée au Canada pour établir des relations commerciales entre le Canada et la Tchéco-slovaquie. M. Reich a visité les villes les plus importantes des Etats-Unis, et s'est rendu à Toronto sur l'invitation de l'association des manufacturiers canadiens. Au cours d'une conférence entre les officiers de l'association et le commissaire tchéco-slovaque, il a été décidé d'établir un bureau à Montréal, dans le but de faciliter les relations commerciales entre ces deux pays.

Ce bureau sera ouvert après une conférence que M. Reich doit avoir avec les principaux manufacturiers et banquiers de notre ville. M. Reich doit aussi rencontrer les représentants du gouvernement au sujet de l'exposition de certains produits canadiens en Tchéco-Slovaquie, afin de les faire connaître au peuple de ce pays.

Parlant de la nouvelle république, le commissaire du commerce, déclare que la demande dans ce pays est surtout pour les instruments aratoires, et le Canada pourrait en bénéficier.

Il y a une grande demande, dit M. Reich, en ce pays pour toutes sortes de machines et d'objets manufacturés, de même que pour les matières premières, telles que la laine, le coton, le cuir, etc. La Tchéco-slovaquie exporte en général la porcelaine, du coton, des bijoux et des instruments de musique. Les conditions internes de ce pays sont plus favorables que celles des autres républiques de l'Europe Centrale nouvellement établies. Le pays n'a pas été envahi et a peu souffert de la guerre.

La propagande bolcheviste n'a eu aucun effet, mais les allemands se sont efforcés de vain à assumer le contrôle des marchés.

Au point de vue financier la situation est favorable en Tchéco-Slovaquie. Ils ont déjà un crédit de \$100,000,000 aux Etats-Unis. Avec une situation politique et financière favorables, cette nouvelle république a l'intention d'entreprendre des relations commerciales avec le Canada.

LES NUMEROS GAGNANTS

Les numéros gagnants à la tombola des facteurs durant leur pique-nique au Parc Dominion, la semaine dernière, sont les suivants: Le No 37855 gagne le \$25 en or, et le No 37777 le \$10 en or.

CET EXPLOIT ETAIT DEFENDU

(Suite de l'article précédent)

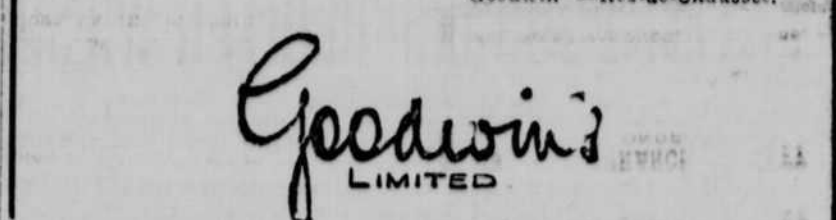
Paris, 8. — Un film montrant l'exploit qu'avait accompli hier l'aviateur Godfrey en passant avec son avion sous l'Arc de Triomphe fut défendu par la police pour la raison que les règlements de la police défendent aux aéroplanes de passer sous l'Arc, parce que cela encouragerait les autres à répéter ces dangereux exploits.

Le préfet de la police demanda aussi aux journaux de ne pas reproduire des photographies mais ils ne s'en préoccupèrent point. Les gérants des cinémas ont dit qu'ils espéraient que le premier ministre Clémenceau permettrait que le film fût montré sur l'écran.

CHAUSSURES DE SPORT POUR HOMMES

Chaussures de sport de la meilleure qualité, marque "Fleet-foot".	
Souliers noirs — la paire	1.40
Bottines lacées noires — la paire	1.70
Souliers blancs — la paire	1.70
Bottines lacées blanches de meilleure qualité — la paire	2.25
Bottines lacées blanches — la paire	2.00
Souliers lacés en caoutchouc semelles souples en caoutchouc et talons en caoutchouc solides — la paire	2.50
Bottines du même genre — la paire	3.00
Aussi de couleur "Palm Beach"	3.00

Goodwin — Res-de-Chaussure.



LA GREVE DES CARROSSIERS SE TERMINERA INCESSAMMENT

Les rapports de l'entrevue que les délégués de ces ouvriers ont eue hier avec le syndicat patronal seront connus cet après-midi. — Chez les ouvriers en bâtiment.

La grève des ouvriers carrossiers n'aura pas duré en longueur. Il se peut fort d'après la tournure nouvelle du mouvement, qu'elle prenne fin dans un bref délai, peut-être même aujourd'hui, dans l'après-midi. Des aperçus de conciliation laissent ainsi supposer le règlement prochain du conflit. Le comité de la grève, accompagné de l'organisateur, s'est en effet rencontré hier après-midi dans le salon de l'hôtel Vigier avec les représentants de l'Association des maîtres-carrossiers de Montréal.

La réunion générale des ouvriers carrossiers, grévistes ou non, aura lieu cet après-midi, à 3 heures, dans la salle Laviolette, 875 rue Ontario-Est. Il y aura lecture des rapports du comité.

Les charpentiers et menuisiers de la ville et de la banlieue viennent de décider que le taux du salaire minimum qu'ils exigent désormais sur les chantiers sera de 75 cents de l'heure, avec la journée de huit heures. Cette décision a été prise par un vote de 2227 voix contre 55 dissidents.

La présence de tous les membres est requise.

LE BONUS DES SOLDATS DE RETOUR DU FRONT

Nous donnons ci-dessous, à titre d'informations pour nos soldats de retour du front, le texte de la résolution suivante adoptée à la convention libérale d'Ottawa:

"Proposée par le colonel Ralston, appuyée par le docteur Bédard, et adoptée:

"Attendu qu'il est considéré que le principe directeur pour un règlement permanent du problème du rétablissement équitable aux soldats de toutes dénominations, ayant égard à la durée et à la nature du service.

"Qu'il soit résolu que cette convention déclare que l'adoption d'un système d'octrois comptants aux soldats et aux parents de ceux qui sont tombés est le moyen le plus satisfaisant et le plus effectif de rétablissement civil, de tels octrois devant se faire en plus de la présente gratification et de toute pension pour incapacité résultant du service.

"Qu'il soit aussi résolu que cette motion considère en outre:

"Que toute la question de l'éducation du soldat de retour du front soit placée entre les mains d'éducateurs compétents afin de pourvoir à la coordination, à l'amélioration et à l'extension d'un système d'entraînement éducatif, tant vocationnel que général.

"Assurance.—Que des dispositions soient mises dans la loi pour que toute augmentation dans le coût des assurances en faveur des parents du soldat soit portée par l'Etat, quand cette augmentation résultera d'incapacité encourue durant la guerre.

"Pensions.—(a) Que de telles pensions ou allocations soient accordées pour permettre aux soldats ou à leurs dépendances, suivant le cas, de maintenir un train de vie suffisant pour garantir la santé, l'éducation et toutes les nécessités, les confort et les autres conditions qui contribuent à faire un état de vie digne de tout citoyen canadien.

"Que les soldats permanemment invalides soient entraînés à une occupation utile choisie par eux-mêmes, et pour laquelle ils soient aptes ou peuvent être aptes, pendant une durée de temps suffisante pour les rendre ainsi aptes, et après avoir été ainsi entraînés, qu'ils soient aidés par le gouvernement à obtenir un emploi à une rémunération adéquate aux services rendus dans cet emploi."

(c) Qu'à dater du jour de sa démobilisation et jusqu'à ce que le dit entraînement de réadaptation physique soit terminé et un emploi ait été trouvé, les soldats amputés ou grièvement blessés ainsi que leurs familles reçoivent des pensions et des allocations amplement suffisantes pour leur permettre de vivre sur un pied d'aisance et que quand une position aura été trouvée à ces soldats, si la rémunération reçue à ce travail n'est pas assez forte pour qu'ils puissent bien vivre, le gouvernement devra verser la différence.

(d) Que les soldats revenus au pays ou y reviennent partiellement ou totalement invalides pour un certain temps ainsi que leurs familles dont ils ont la charge devront percevoir pendant la période de leur incapacité au travail des pensions ou allocations capables de leur rendre la vie facile.

(ee) Examen médical.—Que des mesures devraient être prises dans le but d'assurer l'uniformité dans les décisions médicales, sur les incapacités, en créant un bureau médical d'appel permanent qui aurait juridiction dans tout le pays.

(f) Qu'il devrait être créé un plus grand nombre de bureaux de placement et que tous les efforts des différentes organisations devraient être centralisés sous la même autorité.

(g) Que tous les soldats aient droit de jouir de ces privilèges, ainsi que les marins, aviateurs, infirmiers, de même que tous les soldats canadiens en service dans l'armée impériale ou

LE TRAIN DU PRINCE DE GALLES

On est actuellement à préparer aux usines Angus du Pacifique Canadien, le convoi spécial qui servira plus ou moins de quartiers-généraux au Prince de Galles au cours de son prochain séjour au Canada; la tournée du prince héritier étant surtout entreprise dans un but d'éducation, celui-ci passera en effet la majeure partie du temps qu'il sera ici, à visiter d'un endroit à un autre, à visiter nos villes, nos plus beaux points pittoresques et nos principales industries.

Afin de se conformer au désir du roi, qui ne veut pas qu'il soit fait grand étalage de luxe durant ce voyage, la compagnie du Pacifique Canadien, à qui échoit l'honneur d'organiser le train royal, va former celui-ci de wagons réguliers, à l'exception de deux wagons particuliers, l'un le "Killarney", prêt par Lord Shaftesbury et l'autre, le "Cromarty", gracieusement mis à la disposition du royal visiteur par le commandant J. K. L. Ross; le prince occupera personnellement le "Killarney". Tous les wagons dont on fera usage sont en acier et sont pourvus de toutes les améliorations modernes nécessaires pour assurer le confort en voyage. En plus des deux wagons mentionnés plus haut le train se composera du wagon à compartiments "Empire", du wagon restaurant "Canada", des deux wagons-lits "Carnarvon" et "Chester", du wagon touriste "Chinook" et de deux wagons à bagages.



861 Rue Saint-Denis, MONTREAL
Tél. St-Louis 1253.

Chas. C. de Lorimier

TEL. BELL EST 1584
Fleurs naturelles et artificielles.
50 RUE SAINT-DENIS — MONTREAL
Spécialité: Tributs floraux funéraires.

PLACEZ VOS ASSURANCES FEN DANS LA COMPAGNIE

UNION ASSURANCE SOCIETY
(LIMITED, LONDRES, ANG.)
FONDÉE EN 1840.

HORACE J. LABRECQUE
AGENT GENERAL, DEPT. FRANCAIS
260, RUE ST-JACQUES, TEL. FRANCAIS 989.

Health Sanitorium, Reg'd

D. D. LEWIS
Osthéopathe et Chiropracteur
Bonne santé, Traitement hygiénique,
134a rue Peel, près de l'Hôtel Windsor.
Tél. 1 Up. 054.

C'est de 3 heures p.m. jusqu'à minuit que se passent tous les grands événements de la vie sociale et politique; et de cette période, le journal du matin est le premier à vous en donner le détail.